LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5284 - MARDI 29 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



L'ENFANT A ÉTÉ RETROUVÉ MORT DANS UNE FORÊT À EL-EULMA

AFFAIRE KAIS : LES EXPLICATIONS DE LA GENDARMERIE

Page 5

BOUTEFLIKA REMBALLE MADANI MEZRAG ET L'AVERTIT QUE L'ETAT SERA INTRANSIGEANT À L'AVENIR

«DES PROPOS ET DES ACTES INAPPROPRIÉS...»

Le président Abdelaziz Bouteflika a averti hier Madani Mezrag, l'ex-chef de l'AIS, de tout acte provocateur pouvant nuire à la stabilité du pays. Le repenti avait, pour rappel, annoncé la création d'un parti politique sur les cendres de l'ex-FIS qu'il a appelé le FARS. «Je vous annonce officiellement la création du Front de l'Algérie pour la réconciliation et le salut», a-t-dit avec entrain et bombant le torse. Quelque 150 membres de l'ex-AIS, le bras armé du FIS dissous, se sont réunis dans leur fief à Texenna (Jijel), autour de Madani Mezrag..

Lire page 3





SUITE AU RAPPEL À L'ORDRE DE BOUTEFLIKA

Saâdani perd une manche

Page 2



L'AVOCAT Me MOKRANE AÏT LARBI A ÉTÉ DÉSIGNÉ POUR LE DEFENDRE

Le général Abdelkader Aït Ouarabi dit Hassan a été transféré à la prison de Ouargla

Page 2



UN ATELIER SE TIENT À L'INITIATIVE DE L'AJC

Relation journaliste-source d'information, crédibilité et confiance en débat à Constantine

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LE DRS DÉPOUILLÉ DE SES STRUCTURES ET DE SES PRINCIPALES PRÉROGATIVES

Le SRD dissous

LE SERVICE de recherches et de développement (SRD), qui dépendait du DRS, a été officiellement dissous hier, a-t-on appris de source sûre. Seul le Service prospective est maintenu, ajoute-t-on. Pour rappel, le Centre de communication et de diffusion (CCD) a été le premier à être dissous. Le second a été le Service central de la police judiciaire (SCPJ) qui a été effectivement supprimé. Seule la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA) n'a pas été dissoute. Elle a été transférée sous l'autorité directe de l'état-major de l'armée. Le service de la police judiciaire du DRS a été dissous et ses missions sont désormais dévolues à la police et à la gendarmerie.

H. A.

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE BENKHALFA

«Des sommes importantes déjà placées dans les banques»

DES SOMMES «importantes» ont été placées dans les banques depuis le lancement de l'opération de mise en conformité fiscale volontaire (MCFV) qui consiste à attirer les capitaux circulant dans l'informel vers le circuit bancaire, a estimé hier le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa. Depuis le lancement en août dernier de cette opération par l'administration fiscale et les banques, les 1 500 agences bancaires activant sur tout le territoire national ont drainé des sommes importantes, a souligné Benkhalfa lors d'une journée d'information sur les dispositions de la loi de finances complémentaire 2015. «Il y a même des individus qui ont déposé des sommes vraiment importantes», a dit le ministre en rappelant l'objectif assigné à cette opération qui consiste à financer les investissements productifs. Le premier argentier du pays a incité encore une fois les citoyens ainsi que les opérateurs activant dans l'informel à s'inscrire dans cette démarche tout en rassurant qu'il n'y «aura pas un contrôle a posteriori ou un redressement fiscal». «Les capitaux propres par rapport au droit pénal (l'épargne et les ressources non fiscalisées) sont les bienvenus (....). Il ne faut pas craindre cette bancarisation qui permettra aux opérateurs de régulariser leur situation vis-à-vis de l'administration fiscale», a-t-il expliqué.

ME MOKRANE AIT LARBI A ÉTÉ DÉSIGNÉ POUR LE DÉFENDRE

Le général Abdelkader Ait Ouarabi, dit Hassan, a été transféré à la prison de Ouargla

Le général Hassan, ex-grand patron de l'antiterrorisme au sein des services du DRS, arrêté le 27 août dernier, a été une nouvelle fois transféré hier à la prison de Ouargla, selon une source digne de foi. Il avait été détenu durant un mois à la prison militaire de Blida. Le tribunal militaire de Blida avait déjà, le 8 février 2014, placé sous contrôle judiciaire le général Hassan, avant de poursuivre l'enquête d'usage qui a abouti à son arrestation suite à un mandat d'arrêt délivré par le même tribunal.

Il a été mis sous mandat de dépôt par le juge du tribunal militaire de Blida. Le général Hassan a été entendu, en vertu de l'article 74, par le procureur militaire de la République. Une mesure prise après un interrogatoire de plusieurs heures. Le mis en cause a été entendu par le procureur militaire, le colonel Madhoui, et un mandat de dépôt a été prononcé. Le général Hassan a reçu la visite de sa famille. Ce transfert à la prison de Ouargla est motivé par le fait que le général Hassan est un haut gradé et que de ce fait, il doit être jugé dans une autre wilaya que celle où il réside. En effet, l'article 30 du code de justice militaire dispose que lorsque l'inculpé a un grade égal ou supérieur à celui de capitaine, le ministre de la Défense nationale désigne le tribunal compétent, qui ne peut être celui de la Région militaire à laquelle appartient l'inculpé. Un collectif composé de deux avocats de renom, le bâtonnier Sellini et Me Brahimi, a été constitué au début de son arrestation pour sa défense. Selon El Watan dans son édition d'hier, Me Mokrane Ait Larbi a rejoint le collectif d'avocats pour le défendre lors de son procès après avoir été contacté par la famille du prévenu. Selon l'article 79 du code de justice militaire, l'inculpé conserve le droit, au cours de l'instruction préparatoire et jusqu'à sa comparution, de désigner un autre défenseur que celui primitivement choisi ou qui a été désigné d'office. Le premier avocat constitué, Me Sellini, a reçu la notification par le juge d'instruction du rejet de la constitution daté du 17 septembre dernier. De ce fait, il ne sera pas autorisé à plaider la cause de son mandant. Reste Me Ait Larbi qui a été instruit avant-hier par le juge du tribunal militaire de Blida d'introduire une demande de constitution. Durant



son emprisonnement à la prison militaire de Blida, le général Hassan n'a eu droit qu'à une seule visite de son avocat Me Brahimi. Ce dernier a affirmé au quotidien l'avoir rencontré une seule fois durant laquelle il devait être présent lors de son audition dans le fond, mais qu'il a préféré s'abstenir en guise de solidarité avec son confrère Me Sellini qui n'avait pas obtenu, lui, l'autorisation. Bras droit du général Toufik, ex-puissant patron du DRS, le général Hassan a longtemps été en charge de la lutte antiterroriste en Algérie. Il fut notamment aux commandes des opérations pour repousser l'attaque du site gazier d'In Amenas dans le sud-est de l'Algérie en 2013. Il avait notamment interrogé les trois terroristes qui avaient survécu à l'assaut de l'armée algérienne. Son procès, dont la date devrait été fixée prochainement, devrait se dérouler à huis clos, selon le code de justice militaire. Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Tayeb Louh, qui s'est exprimé sur l'affaire du général Hassan, a précisé que celle-ci «relève des prérogatives du tribunal militaire».

Hocine Adryen

SUITE AU RAPPEL À L'ORDRE DE BOUTEFLIKA

Saâdani perd une manche

ON POURRAIT bien dire que c'est le premier revers politique pour Amar Saâdani, le bulldozer du FLN. Le patron du vieux parti ne cessait depuis deux ans de broyer ses adversaires, un à un, grâce aux soutiens précieux de la sphère présidentielle et favorisé par une conjoncture très clémente et avantageuse. Son échec est venu de son propre parti, en l'occurrence du président du FLN lui-même, c'est-à-dire du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika. En effet, dans une lettre signée par le président du parti, le secrétaire général du FLN est instruit de faire jouer la «démocratie» dans le choix des députés aux postes des structures et organes de l'Assemblée populaire nationale. Alors que le dernier congrès lui a octroyé des prérogatives élargies dans la désignation des parlementaires, notamment aux postes de la vice-présidence de l'hémicycle, voilà que Bouteflika, en tant que premier responsable politique et autorité organique, l'oblige à revoir ses plans et à laisser faire le vote interne et à bulletins secrets. Depuis une quinzaine de jours, les observateurs s'attendaient à un bras de fer musclé entre Saâdani et son farouche opposant, le député sétifien Bouchareb. Ce dernier n'a pas hésité à écrire à Ould Khelifa, le président de l'APN, pour lui signifier le caractère «illégal» du mode de désignation, une pratique qui s'oppose frontalement avec l'esprit du dispositif du règlement intérieur de l'APN, qui stipule que les bénéficiaires des postes de vice-président (neuf au total dont cinq échoient au parti majoritaire), et les postes de président de commissions spécialisées (une douzaine) devraient être désignés sur la base des urnes au niveau du groupe parlementaire. Et comme il existe au sein du FLN quelque 217 députés tous plus ou moins ambitieux et désireux de briguer des postes bien placés et bien sucrés, et dont plusieurs dizaines ne sont pas en odeur de sainteté avec la direction politique actuelle du parti, la question est des plus complexes. Il est vrai que Saâdani cherche surtout à maîtriser le seul appareil qu'il ne domine pas encore, car sa composante est issue des législatives de mai 2012 et dont la grande majorité a été triée par Belkhadem, son prédécesseur, accusé aujourd'hui de tous les maux. Il aurait bien pu imposer Djemaï, le milliardaire de Tébessa, comme chef du groupe parlementaire, mais celui-ci n'a pas une grande popularité ni une vraie emprise sur ses homologues pour pouvoir les influencer ou les manager politiquement. Certains récusent même la qualité de militant FLN à Djemaï, en raison de son passé politique, puisqu'il fut d'abord un cadre de l'éphémère Mouvement national pour la concorde et le développement qui a été créé par le général Attaïlia au début du premier mandat de Bouteflika. Djemaï n'aura obtenu la casquette de député (c'est son troisième mandat de suite) que grâce à sa liste d'indépendant et surtout à sa forte campagne de proximité et à sa politique caritative ou humanitaire dans sa région. Il y a seulement quatre ou cinq ans qu'il a émis le souhait d'intégrer le FLN. Quoi qu'il en soit, la reculade de Saâdani constitue un revers pour le député de Tébessa alors qu'il s'évertuait depuis des mois à courtiser ses collègues au Parlement. Car, il semble bien que le mode du scrutin à bulletin secret sera un véritable casse-tête pour l'état-major du FLN. Aucun calcul n'est possible, tant une bonne partie de ces députés n'ont jamais été de fervents supporters de la venue de Saâdani à la tête du parti. Dans l'entourage du SG, on explique cette décision (ou instruction) de Bouteflika par sa volonté de maintenir une fragile homogénéité au sein du groupe parlementaire, de garder une certaine sérénité au sein du parti majoritaire, alors que le FLN s'apprête à lancer son projet politique de front élargi de soutien au programme du Président et surtout à entériner par la voie parlementaire l'autre projet celui de la révision de la Constitution. Il serait vraiment incongru et maladroit politiquement pour Saâdani de jouer au fédérateur, alors qu'il se comporte comme un «dictateur» ou un anti démocrate dans la gestion des affaires internes de son parti. Enfin, il serait curieux de connaître l'issue des élections pour le renouvellement des instances de l'APN afin de mesurer la vraie popularité et l'emprise de Saâdani sur le FLN.

H. R

BOUTEFLIKA REMBALLE MADANI MEZRAG ET L'AVERTIT QUE L'ETAT SERA INTRANSIGEANT À L'AVENIR

«Des propos et des actes inappropriés...»

Le président Abdelaziz Bouteflika a averti hier Madani Mezrag, l'ex-chef de l'AIS, de tout acte provocateur pouvant nuire à la stabilité du pays. Le repenti avait, pour rappel, annoncé la création d'un parti politique sur les cendres de l'ex-FIS qu'il a appelé le FARS.

«Je vous annonce officiellement la création du Front de l'Algérie pour la réconciliation et le salut», a-t-dit avec entrain et bombant le torse. Quelque 150 membres de l'ex-AIS, le bras armé du FIS dissous, se sont réunis dans leur fief à Texenna (Jijel), autour de Madani Mezrag.

Au cours de cette rencontre, les ex-membres de l'AIS ont souhaité la création d'un parti politique dénommé le Front de l'Algérie pour la réconciliation et le salut (FARS). Madani Mezrag et ses invités ont certainement oublié que la charte pour la paix et la réconciliation nationale leur interdit d'exercer une activité politique. Cette déclaration de l'ex-émir de AIS a causé l'inquiétude parmi les Algériens quant à la possible remise en selle d'un FIS version Mezrag. Aujourd'hui, et même s'il jouit de ses droits civiques, il n'en demeure pas moins qu'il a tué un militaire et peut-être d'autres encore. Faut-il rappeler que ce repenti n'a jamais demandé pardon ni aux familles des victimes ni au peuple ? Et qu'il continue même à narguer le commun des mortels en affirmant par exemple, toute honte bue, qu'il a agi par réflexe d'auto-défense. Aujourd'hui la réponse du président Bouteflika est catégorique et cinglante à la fois. «Nous relevons aujourd'hui des propos et des actes inappropriés de la part de certains bénéficiaires des dispositions de la Concorde civile, que nous préférons qualifier d'égarements, mais face auxquels nous tenons à rappeler les limites qui doivent être respectées et sur lesquelles l'Etat sera intransigeant», dit-il. En somme un dernier avertissement en bonne et due forme. Et si d'aventure le repenti Mezrag se remet à rêver d'une telle incartade, les foudres de la République s'abattront sur lui. Madani Mezrag est allé jusqu'à dire qu'il bénéficie du soutien des éléments de l'ex-FIS. Or, la majorité des dirigeants de l'ex-parti dissous se sont désolidarisés de cet énergumène qui a continué à narguer les plus hautes autorités du pays. Se sentant revigoré et peut-être adoubé par l'audience que lui a accordé le directeur de cabinet de la présidence, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution, il se lance dans des interprétations hasardeuses de l'accord signé avec le DRS en 1997. Et depuis quelques temps, il n'avait de cesse de provoquer l'opinion nationale via quelques chaînes de télévision privées, prêtes à le recevoir à tout instant, dérogeant ainsi à la règle bien écrite de s'abstenir de toute activité politique. Et en l'occurrence, la charte sur la réconciliation nationale qui exclut clairement ceux qui sont impliqués dans la tragédie nationale de se lancer dans les activités politiques. La charte pour la paix et la réconciliation nationale impose aux individus impliqués dans la tragédie nationale des obligations qu'ils doivent observer. Cette règle avait été déjà rappelée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui avait exclu tout retour à la vie politique de l'ex-FIS ou d'autres ayant participé à la tragédie nationale. «Nous ne permettrons pas aux personnes impliquées dans la tragédie nationale d'enfreindre la charte pour la paix et la réconciliation nationale et de créer un parti politique, et ce, dans le cadre des lois de la République notamment l'article 26 de ce texte», a-t-il indiqué avant d'ajouter pour clore le débat : «Il ne sera permis à quelque personne que ce soit de rééditer la crise que le peuple algérien a vécue dans les années 1990». Sellal a souligné qu'aucun agrément ne sera délivré pour la création d'un parti fondé sur les décombres du FIS dissous. Doit-on pour autant avancer, sans risque de nous tromper, que ce dossier est définitivement clos et enterré une fois pour toutes.

Hocine Adryen



DR

RÉCONCILIATION NATIONALE

Bouteflika : «un choix salutaire»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que la Chartres de la Réconciliation nationale a constitué à un choix «salutaire» qui a mis fin à une tragédie nationale qui a couté la vie à des milliers d'algériens. «C'est grâce à ce choix salutaire que nous avons pu prévenir à temps l'internationalisation dans notre pays du terrorisme criminel et sanguinaire que nos vaillantes Forces de sécurité s'attèlent à réduire et à détruire», a indiqué le chef de l'Etat dans un message à l'occasion de la célébration du 10ème anniversaire de l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Cette option a permis, selon le président de la République, aux algériens à « œuvrer au retour de la Paix, et à la grande œuvre de Reconstruction nationale et de relance du développement». Au moins 150 000 personnes ont été tuées et 10 000 disparus durant la décennie noire (1991-2000) consécutive à l'interruption du processus électorale de décembre 1991 et la démission du président Chadli Bendjedid le 11 janvier 1990. Selon les estimations officielles, des biens publics d'un montant de 40 milliards de dollars ont été détruits durant cette tragédie. Pour le président Bouteflika, la construction de «ce qui a été détruit par la folie meurtrière durant la Tragédie nationale», et le retour des investisseurs économiques de même que le retour de l'Algérie sur la scène internationale, sont la conséquence d'une paix rétablie grâce à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Cette Charte a favorisé, selon lui, la réunification des algériens face aux manœuvres et aux complots qui nous ont également ciblés au nom du «Printemps arabe». Bouteflika a estimé que c'est également grâce au «net recul» de la menace terroriste à travers le pays que l'Armée Nationale Populaire a pu «désengager une partie de ses moyens de la lutte contre ces criminels, pour les mobiliser aujourd'hui, sur nos frontières terrestres, face aux turbulences graves qui secouent certains Etats voisins, garantissant ainsi la préservation de l'intégrité, de la sécurité et l'inviolabilité du territoire national». Le chef de l'Etat évoque l'actualité régionale «lourde de troubles ciblant singulièrement des pays arabes et musulmans comme s'il s'agissait de détruire leur civilisation, leur potentiel et même d'annihiler leur existence». «Tout cela nous inquiète légitimement mais invite aussi à préserver la paix civile qui n'est pas un programme politique, mais bien un enjeu national pour l'Algérie, notre patrie à la place de laquelle nul n'a une autre de rechange». Il a affirmé, par ailleurs, que les choix du peuple consignés dans la Loi portant la Concorde civile et la Charte pour la paix et la réconciliation nationale seront «intégralement respectés et préservés sans concession aucune».

Et face aux propos et actes «inappropriés» de la part de certains bénéficiaires des dispositions de la Concorde civile, il a tenu à rappeler l'intransigeance de l'Etat quant aux «limites qui doivent être respectées», de même qu'il a renouvelé son appel aux égarés qui voudront se ressaisir et abandonner la voie du crime, pour bénéficier des dispositions de la Charte pour la paix et la Réconciliation nationale. Le président de la République a également appelé le peuple algérien à préserver la Réconciliation nationale de toute altération, de toute exploitation politicienne et de toute surenchère, au service de l'unité nationale et de la stabilité de l'Algérie. Le président fait allusion à Madani Mezrag, l'ex- émir de l'armée islamique du salut (AIS) , le bras armé du Front islamique du Salut (FIS-dissous) qui avait fait part de son intention de créer un parti politique. Merzag avait été invité en juin 2014 par la présidence à participer aux consultations sur la révision de la Constitution en tant que personnalité nationale

K. M.

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

Antiéconomique



En ces temps de crise annoncée, où l'austérité a finalement été décrétée, la querelle entre le milieu des affaires et les pouvoirs publics remplace malheureusement la concertation nationale sur les voies et moyens de surmonter les difficultés dues à la chute des recettes pétrolières. Ainsi, après la montée au créneau du patron de CEVITAL, la réponse du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, contient nombre d'assertions inquiétantes sur plusieurs plans. D'abord, sur le plan moral, on s'interroge sur ces relations empoisonnées entre l'Etat et l'une des plus grosses fortunes d'Afrique, qui vient de déclarer publiquement que sont groupe doit être considéré «comme un patrimoine national». Monsieur Rebrab ayant toujours tenu un discours patriotique et affiché des ambitions de développement de son groupe contre le chômage en Algérie. Expliquant que ses acquisitions à l'étranger procurent un transfert technologique évident vers son pays dans un prolongement industriel local. On ne comprend donc pas pourquoi un ministre de la République préfère entretenir une polémique sur la place publique plutôt que de rassurer un investisseur de cette taille que même des Présidents étrangers savent recevoir avec tous les honneurs, dans l'intérêt de leurs économies. Quand bien même CEVITAL n'était pas exempt de faux pas, la réglementation et les institutions algériennes doivent savoir réagir pour protéger l'économie nationale sans pour autant causer de préjudice à ce groupe, ni le décourager dans sa politique de réinvestissement permanente de ses bénéfices. L'argument démagogique consistant à culpabiliser les patrons en prétendant défendre le peuple algérien ne pourra pas duper les citoyens qui sont conscients des performances de cette enseigne. Comme ils savent comment des concessionnaires automobiles étrangers ont pu gruger l'Algérie en organisant une évasion fiscale systématique à hauteur de gros millions de centimes. Au moment où notre gouvernance doit plus que jamais s'appuyer sur nos compétences pour sortir de la dépendance mortelle aux recettes d'hydrocarbures, il peut sembler mal indiqué de diaboliser les opérateurs économiques capables de contribuer à la sauvegarde de notre tissu industriel. Que les malentendus entre CEVITAL et les ministères soient ainsi déballés par colonnes de presse interposées n'augure rien de bon pour l'Algérie. On ne tire pas sur ses enfants doués ; la force de la loi et la vigilance des syndicats doivent suffire à protéger l'intérêt général.

N. M.

6e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE (SIPA 2015)

130 exposants attendus

QUELQUE 130 exposants nationaux et étrangers participeront à la 6e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2015), qui se tiendra au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran à partir du 1er octobre, a-t-on appris dimanche du directeur de wilaya du secteur.
On notera la participation de l'Organisation mondiale d'agriculture et d'alimentation et de (FAO), l'Organisation arabe de développement agricole, l'Agence japonaise de coopération internationale, de bureaux d'études, d'associations nationales et locales versées dans la pêche et des dispositifs de l'emploi dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on indiqué. Ce Salon de quatre jours, organisé par la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, constituera une occasion pour informer des nouveautés du secteur dans le monde et un espace de débat, de consultation et d'échange d'expériences entre acteurs économiques nationaux et étrangers, selon le site Internet de la chambre.Cette édition est organisée autour du thème «Pour une contribution effective des filières de la pêche et de l'aquaculture à la diversification de l'économie nationale». Le SIPA 2015 représente un espace de débat et de coopération entre les différents acteurs économiques nationaux et étrangers et de fourniture d'opportunités d'investissement par la création de projets économiques dans le cadre d'un partenariat durable capable de créer de la richesse et des postes permanents de travail. Le choix de la ville d'Oran pour accueillir le SIPA 2015 s'insère dans le cadre de la politique de développement économique et commercial vu son site géostratégique, sa contribution en matière de richesses halieutiques dans la production nationale et ses infrastructures mises en place, a-t-on appris dans un communiqué.
SIPA 2015 offre également des occasions pour l'émergence d'opportunités d'investissement et la maturation de projets, dans le cadre d'un partenariat durable, créateur de richesses et d'emplois, ajoute la même source.

R. A.

LA RÉPLIQUE DE BOUCHOUAREB À ISSAAD REBRAB :

«Il veut introduire les vieux équipements de Brandt dans mon pays»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, a accusé hier le patron du groupe industriel privé Cevital, Issaad Rebrab, de vouloir introduire en Algérie de vieux équipements issus du renouvellement de l'usine Brandt en France, acquise par cet opérateur privé national.



DR

«Lors de l'acquisition de l'usine Brandt en France, les conditions posées par le partenaire français étaient de renouveler les équipements, mais Rebrab a procédé au renouvellement des équipements, a pris les vieux équipements et a voulu les introduire dans mon pays contre une valeur de 5,7 millions d'euros alors qu'il en est le propriétaire» a-t-il accusé en poursuivant que la réglementation algérienne interdit cette pratique.
La déclaration du ministre, faite lors d'un point de presse à l'issue d'une réunion du comité algéro-tunisien de coopération industrielle, est une réplique aux multiples plaintes de l'homme d'affaires qui accuse le département de Bouchouareb de bloquer ses projets d'investissement notamment dans l'industrie, l'agroalimentaire et les services. «S'il préfère octroyer les équipements neufs au peuple français c'est son affaire, et je n'ai pas à m'immiscer dans cela.
Par contre, pour le peuple algérien, il se contente de lui envoyer de vieux équipements et en plus, à un montant qui est le double de l'acquisition de tout l'actif (2,5 millions d'euros)», s'est indigné Bouchouareb. «Je voulais dire ça au peuple algérien pour qu'il sache comment se comporte cette entreprise et cet homme d'affaires qui, encore une fois, n'a jamais sollicité une audience officielle à mon département» a-t-il insisté.
Le ministre a, en outre, assuré qu'il n'avait jamais refusé de recevoir Rebrab, ajoutant qu'aucune demande ne lui a été adressée dans ce sens. «Il est vrai que des connaissances communes me passent de temps en temps des messages, mais je ne suis pas structuré pour fonctionner de la sorte. Je suis un ministre de la République qui obéit aux règles de la République», a-t-il insisté en répétant encore une fois qu'il n'a jamais refusé de recevoir des entrepreneurs nationaux. Le ministre a, par ailleurs, rappelé avoir reçu en juin dernier un représentant de Rebrab, ajoutant que toutes les explications ont été données à celui-ci sur cette question. A une question sur la réaction du gouvernement allemand concernant les nouvelles mesures imposées par l'Algérie sur les importations de véhicules, Bouchouareb a réaffirmé que ces mesures sont destinées à protéger le consommateur algérien et les intérêts économiques du pays «sans partialité ni discrimination». Il a ajouté que ce qui est arrivé récemment au constructeur allemand Volkswagen «conforte la position de l'Algérie» par rapport à cette question. La firme allemande Volkswagen a reconnu récemment avoir équipé 11 millions de véhicules de plusieurs de ses marques dans le monde d'un logiciel qui fausse les résultats des tests antipollution.

Z. M.

BANCARISATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

La carte de paiement électronique obligatoire en 2016

L'ALGÉRIE généralisera l'usage de la carte de paiement électronique en 2016, a annoncé Mouatassem Boudiaf, directeur général du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Monétique, sur les ondes de la Radio nationale. L'Algérie compte à ce jour quelque 2 980 Terminaux de paiement électroniques (TPE) dont une centaine seulement génère des transactions. Le parc national comprend 1,4 million de cartes de paiement, dont seulement 25% sont actives en retrait et en paiement. Depuis le début de l'année 2015, l'on recense 19 000 transactions. Des chiffres insignifiants, reconnait l'invité de la rédaction de la Chaîne 3. Le GIE mène actuellement, en étroite collaboration avec la SATIM (Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique), un projet de modernisation de la plate-forme monétique interbancaire, et ce en vue de la faire évoluer en matière de fonctionnalités et de volumétrie «. Le GIE, organe commun aux banques, a été créé le 2 juin 2014 à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association des banques algériennes (ABEF). Sa mission est de conduire la stratégie de développement de la monétique en Algérie. Annoncée pour 2007, la généralisation de la carte de paiement électronique ne sera, finalement, amorcée qu'en 2016.
«On a perdu beaucoup de temps, nous allons devoir rattraper le retard, mais on ne fera pas dans la précipitation», a déclaré le DG du GIE Monétique le 13 septembre dernier.
Pour Mouatassem Boudiaf, il ne s'agit pas seulement de distribuer des cartes de paiement et d'installer des TPE, mais l'objectif c'est d'arriver à faire naître des transactions d'une manière massive. A court et à moyen terme, il faut qu'on arrive, quand même, à faire évoluer le transactionnel, c'est ça l'objectif», souligne-t-il.
S'agissant du paiement sur Internet, l'encadrement réglementaire a été adopté et, donc, il peut être mis en œuvre. Tel n'est pas le cas, encore, de la vente en ligne qui a besoin d être encadré par le code du commerce, a rappelé Mouatassem Boudiaf.

K. A. B.

ASUS DÉVOILE SON ORDINATEUR LIGHT GAMING AVEC WINDOWS 10 PRÉINSTALLÉ

Disponible en Algérie à partir de novembre

ASUS LANCERA sur le marché algérien un nouvel ordinateur portable polyvalent avec la particularité d'offrir une très haute performance en matière de divertissement. La commercialisation du modèle Asus X550JX en Algérie est annoncée à partir de novembre prochain à un prix de vente démarrant à 109 900 DA. Le produit en question est présenté comme étant conçu avec «un design élégant avec une finition aluminium brossé en noir, une coupe en diamant rouge sur les rebords et un clavier chiclet rétroéclairé en rouge afin de mieux voir les touches sous une faible lumière», indique un communiqué parvenu à notre rédaction. C'est un ordinateur portable gaming conçu pour offrir une haute performance et répondre aux besoins des utilisateurs en termes de divertissement.
«Ce nouveau modèle intègre un processeur Intel® Core™ i7 et une carte graphique NVIDIA® GeForce GTX afin d'offrir une haute performance pour une expérience gaming extrême. Il est doté de la technologie IPS et d'une résolution HD pour une qualité d'image réaliste, le X550JX sera disponible dès le quatrième trimestre avec Windows 10 préinstallé», précise-t-on dans le communiqué, ajoutant que le processeur dont il est doté offre la performance nécessaire pour les derniers jeux, tandis que sa carte graphique assure des images époustouflantes et une fluidité extrême. Equipé d'un écran de 15'' avec une résolution Fu ll HD (1920 x 1080), le X550JX possède, également, la technologie IPS qui assure un angle de vision de 178°, ce qui minimise, explique-t-on, les changements de couleurs sur l'écran même vu sous des angles extrêmes. Le X550JX garantit des couleurs nettes et réalistes et améliore énormément l'expérience du jeu. La technologie SonicMaster Premium assure un son précis et cristallin, tandis que la technologie AudioWizard intègre cinq modes prédéfinis afin de s'adapter à divers genres de jeux.

T. G.

UNE INSTRUCTION MET FIN AUX ANNÉES DE GASPILLAGE

Fini la gestion des trottoirs par les APC et daïras

Entre les années 2004 et 2014, plus d'un million d'autorisations de revêtement des bordures, espaces verts, trottoirs etc, ont été octroyées par les APC. Plus de 20 000 milliards de DA ont été déboursés lors de ces travaux publics, tandis que les préjudices ont été estimés à 10 000 milliards de centimes.

En poursuivant les mesures prises dans le cadre de la politique de la rationalisation des dépenses, le gouvernement vient d'adresser une nouvelle instruction (n°26/26 du 20 septembre 2015) aux walis, aux présidents d'APC et aux walis délégués, à travers laquelle il est noté que, désormais, la gestion des travaux des trottoirs sera confiée à la direction des travaux publics. Estimant les pertes financières engendrées durant plus de dix années dans le cadre du revêtement de milliers de kilomètres de trottoirs, le gouvernement ne peut plus supporter d'autres dégâts à l'avenir, surtout en ce contexte dominé par la crise financière due à la chute brutale des prix du pétrole sur le marché mondial. Autrement dit, les P/APC et les walis délégués n'ont plus le pouvoir de gérer les travaux publics ni même diriger les travaux des trottoirs qui sont un marché qui nécessite des milliards de dinars par an. Dans cette instruction destinée aux collectivités locales, le gouvernement a émis une nouvelle « feuille de route » portant sur de nouvelles règles de l'assainissement et la nomenclature des travaux des équipements publics. Une sorte de réajustement dans le cadre de la rationalisation des dépenses où la direction des travaux publics a le feu vert pour gérer tout ce qui est lié au revêtement des chaussées. Par ailleurs, selon un bilan réalisé par les collectivités locales, entre les années 2004 et 2014, plus de 20 000 milliards de DA ont été déboursés dans les



travaux publics, dont la grande partie était consacrée au revêtement des trottoirs, surtout lors des récents travaux effectués dans la capitale. Durant cette décennie, un million d'interventions sur les trottoirs ont été effectuées, poursuit ledit bilan. L'Etat a dépensé plus de 700 milliards de DA dans le revêtement des routes et chaussées. La chute des prix du pétrole a poussé le gouvernement à revoir sa stratégie des dépenses liées au revêtement des trottoirs, des chaussées et des routes. En plus de ces chiffres, entre 2004 et 2014, plus d'un million d'autorisations de revêtement des bordures, des espaces verts, des trottoirs, des petites tranchées et des grandes ont été accordées. Les dégâts estimés dépassent les 20 000 milliards de DA. Ce qui est le plus grave, c'est qu'aucune poursuite judiciaire n'a été engagée par les APC contre les intervenants qui ont défoncé les trottoirs sans les remettre en leur état. Selon le code pénal et le code civil 1976, les collectivités locales, daïras et wilayas doivent poursuivre en justice les intervenants publics et les particuliers Pis, la plupart des APC n'ont pas les plans des chaussées, des trottoirs ni les noms des rues. Aujourd'hui, les travaux de revêtement se font sous «X». La loi préconise que chaque mois, les P/APC et les walis délégués se réunissent pour établir un état des lieux.

F. Sofiane

L'ENFANT A ÉTÉ RETROUVÉ MORT DANS UNE FORÊT À EL-(EULMA

Affaire Kais : Les explications de la Gendarmerie

LE 25 SEPTEMBRE dernier, aux environs de 15h 30 de l'après-midi, les gendarmes de la brigade territoriale d'El-Eulma ont reçu des renseignements importants fournis par un citoyen résidant à El-Eulma. Ce dernier a avisé les gendarmes qu'il venait de découvrir un crâne humain a côté du reste d'un pied, ainsi que des vêtements d'enfant tachés de sang sur un terrain agricole prés de la forêt proche de la localité de Djermane. Suite à ces renseignements, les gendarmes qui se sont déplacés très rapidement sur le lieu de la macabre découverte ont effectivement trouvé le reste du cadavre d'un enfant avec des vêtements qui lui appartiennent. Selon la Gendarmerie, les deux membres inferieurs de cet enfant étaient éparpillés sur une distance de dix mètres, tandis que la mâchoire de la victime jetée à 5 mètres plus loin de son crâne et de ses os du thorax. L'enfant a subi une mort atroce et horrible à la fois. Les traces de sang qui se trouvaient sur le lieu du crime appartenaient à cet enfant, a souligné la Gendarmerie nationale. Aussi, une chemise de couleur blanche, un pantalon jeans et une paire de chaussures de couleur gris tachés de sang appartiennent également à Kais. Les expertises effectuées par les gendarmes experts ont confirmé que l'enfant a été déshabillé par son assaillant avant sa mort. Suite à cette découverte, les gendarmes, en centaines, ont lancé une opération de ratissage dans la forêt proche de Djermane sur une superficie de 10 km² et ce à la recherche de moindres détails ou des suspects. Des chiens renifleurs ont été mobilisés lors de cette grande opération, a commenté la Gendarmerie nationale. Le lendemain, soit le 26 septembre, les gendarmes et après une enquête approfondie ont appris la disparition d'un enfant âgé de 3 ans le nommé Abderrahim Kais. Les circonstances de sa disparition, selon les premiers éléments de l'enquête des gendarmes, reposent sur les échanges d'accusation entre ses parents qui sont divorcés. Exploitant ce différend, les gendarmes ont identifié les parents de l'enfant. Ainsi, la maman de Kais a été convoquée à se présenter à la brigade d'El Eulma. Celle ci a très vite reconnue les vêtements de son enfant où ils Kais, âgée de deux ans et demi. Il est porté disparu depuis une semaine, a déclaré la femme aux gendarmes enquêteurs. Selon ses aveux, son enfant est sorti de la maison un samedi avec son père qui lui habite à El-Eulma. Ils se sont rendus tous les deux dans la commune El Thla aux environs de 9h 00 du matin pour se rendre au tribunal afin que le père entende la décision définitive du juge concernant le divorce avec sa femme et la garderie de l'enfant. Depuis cette journée, a expliqué la femme, son enfant n'a pas donné signe de vie. Elle s'est déplacé au niveau de la sûreté d'El Eulma ainsi que le procureur de la République prés la Cour d'El Eulma pour porter une plainte contre son époux. Durant tout au long d'une semaine son enfant Kais était porté disparu tandis que son ex-époux n'a pas donné signe de vie. Enfin, la Gendarmerie national a souligné que toutes les preuves et les pièces de conviction ont été remises à la Sûreté d'El Eulma pour la poursuite de l'enquête à la demande du procureur de la République d'El-Eulma.

F. Sofiane

DES MILLIERS D'ÉLÈVES PRIVÉS DE COURS

Les syndicats dénoncent le déficit en encadrement scolaire

ALORS que la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, «souhaite une rentrée scolaire en rose», les parents et les élèves la voient plutôt en noir. Premier couac d'une année scolaire qui commence mal, avec un manque d'enseignants on ne peut plus alarmant. Conséquence : beaucoup d'élèves seront privés d'enseignements.

Plus de deux semaines après la rentrée scolaire 2015-2016, le déficit en encadrement scolaire se pose avec acuité au niveau des établissements scolaires, et ce dans plusieurs wilayas du pays. Même si le ministère tente de calmer les esprits et d'être rassurant en avançant la réalisation de nouvelles infrastructures, le front social n'est pas près de se calmer.

Les syndicats du secteur, qui affirment que «des milliers d'élèves sont privés d'enseignement», dénoncent avec force le déficit en encadrement scolaire enregistré dans plusieurs établissements.

Qualifiant la situation de «catastrophique», le secrétaire général de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) a relevé que des rapports concernant plusieurs wilayas du pays confirment que des milliers d'élèves sont privés de cours depuis la rentrée. Le manque d'encadrement pédagogique concerne, selon lui, certaines matières, à l'image des mathématiques et des langues étrangères, en particulier les matières essentielles.

Ce syndicaliste tient les directions de l'éducation pour responsables de cette situation. Il a, dans ce sens, accusé ces dernières «d'avoir mal préparé la rentrée scolaire et d'avoir envoyé de faux rapports au ministère de l'Education nationale». La même source a en outre déploré le tâtonnement des directeurs de l'éducation lorsqu'il s'agit du remplacement des enseignants récemment promus.

Le SG de l'UNPEF a lancé un appel au département de Nouria Benghebrit pour ouvrir en urgence une enquête et mettre en place «des commissions de contrôle pour connaître la réalité sur le déficit en encadrement pédagogique à travers tous les établissements scolaires, à l'échelle nationale, et prendre les mesures nécessaires pour couvrir le déficit enregistré dans certaines matières, et ce dans les plus brefs délais».

De son côté, le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a déclaré que le déficit en encadrement pédagogique concerne le secteur sur tous les plans. Selon lui, le taux d'absentéisme dépasse 40% dans les trois paliers mais reste nettement plus élevé dans le cycle secondaire. Il a affirmé qu'il y a un manque de plus de 50% d'ouvriers professionnels, de plus de 40% d'adjoints de l'éducation et enfin de plus de 75% de censeurs. Il a également signalé un manque de plus de 30% de surveillants généraux et de 5 à 10% d'enseignants dans certaines matières, à savoir les mathématiques, la physique, le français, la philosophie ainsi que l'histoire-géographie.

Lynda Louifi

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Douze décès et cinquante blessés en une journée

PAS MOINS de douze personnes décédées et cinquante autres blessées dans des accidents de la circulation ont été enregistrés par les éléments de la Gendarmerie nationale et cela durant la journée du 27 septembre, a-t-on appris dans un communiqué de la Gendarmerie nationale.

L'accident le plus grave a été celui enregistré à deux heures du matin, sur la RN.23 reliant Sougueur (Tiaret) à Aflou (Laghouat), à la commune d'Aïn-Dheb (Tiaret).

Le conducteur d'un autocar se rendant de Gueltat-Sidi-Saad (Laghouat) vers Ain-Dheb (Tiaret), sur le côté gauche de la chaussée, a perdu le contrôle de son moyen de locomotion, qui a percuté un autre autocar, venant en sens inverse.

Cet accident a causé le décès de quatre passagers et des blessures diverses à onze autres, dont les deux conducteurs qui ont été évacués vers l'hôpital d'Ain-Dheb. Trois d'entre les blessés atteints grièvement ont été transférés à l'hôpital de Tiaret, alors que les corps des défunts ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Sougueur. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade d'Aïn-Dheb.

Racha A.

PREMIER SEMESTRE 2015

Recul des prix à l'importation de marchandises

LES PRIX à l'importation des marchandises de l'Algérie, ont enregistré une baisse de 1,7% durant le premier semestre 2015 par rapport à la même période de l'année écoulée et une baisse de 0,9% par rapport au deuxième semestre 2014, indique l'ONS. Cette tendance baissière de l'indice des valeurs unitaires à l'importation de marchandises (prix à l'importation), qui permet de réduire la facture des importations et améliorer les soldes extérieurs du pays, ne signifie pas que les prix de tous les produits importés ont baissé, précise l'Office national des statistiques. En effet, la baisse a concerné les groupes des équipements industriels et les équipements agricoles avec (-8%) pour chaque groupe, et les demi produits (-7,9%), précise l'Office qui relève, par ailleurs, que l'augmentation des prix à l'importation demeure « importante « pour les produits bruts (15,8%) et les matières premières, énergies et lubrifiants (15,2%). D'autres produits ont également connu une variation haussière mais qui reste moins importante. Il s'agit des biens de consommation non alimentaires (médicaments, véhicules de tourisme, appareils d'éclairages, lampes...) avec +8,5% ainsi que les biens alimentaires et boissons avec +1,7%. Les chiffres consolidés de l'ONS relèvent que les prix en glissement mensuel durant le premier semestre 2015, ont connu une tendance baissière, à l'exception des mois de janvier et mars durant lesquels ils ont augmenté respectivement de 2,5% et de 7,1%. En revanche, des baisses ont été enregistrées durant les mois de février (0,4%), avril (1,5%), mai (16,7%) et enfin juin avec 1,3%, ajoute l'Office public des statistiques. En valeurs courantes, les importations de marchandises de l'Algérie ont enregistré une baisse de 9,98% pour totaliser 27,07 milliards de dollars les six premiers mois de l'année en cours contre 30,07 milliards de dollars à la même période de la dernière année. Ce recul s'explique essentiellement par des baisses des importations des groupes des énergies et lubrifiants avec un total de 1,12 md usd (-25,33%), les produits bruts avec 837 millions usd (-17,94%), les biens de consommation non alimentaires avec 4,48 mds usd (-16,42%) et les produits alimentaires avec 5,12 mds usd (-12,44%). Les importations en volume ont, par contre, connu un «important accroissement» de 11,9%. Les plus fortes hausses ont été enregistrées par les groupes « équipements agricoles « (54,6%), équipements industriels (28,5%), les demi-produits (21,2%) et les produits bruts (4,87%), ajoute la même source. Les groupes de produits qui ont enregistré des baisses en volume sont les « matières premières, énergie et lubrifiants « (-18,2%), et les biens de consommations non alimentaires (-6%). **S. N.**

UNE OPTION POUR LES ÉCONOMES ÉMERGEANTES

Mise en œuvre d'un système d'information portuaire

Un séminaire intitulé, «Journée de sensibilisation aux enjeux et bénéfices de l'implantation de Systèmes d'Information Portuaires (SIP)», a été organisée au port d'Alger, sous le haut-patronage du Ministère des Transports et initié par SOGEPORTS.

Ce séminaire a vu la participation des représentants des différents ports commerciaux du pays, notamment les chargés des systèmes d'information. Le Système d'Information au niveau d'un port, participe à la création de la valeur ajoutée, car un bon système apporte nécessairement une efficacité commerciale. Par conséquent il nécessite de gérer à la fois, l'infrastructure technologique, la compétence des utilisateurs (communication) et l'utilisateur final (cadres et employés dans l'entreprise) et tout cela dans un cadre global du management. A partir d'un SIP, il est créé un environnement décisionnel assurant d'y trouver en temps réel les différents éléments d'informations au moindre détail liés à l'activité.

Ce premier séminaire qui s'est déroulé au niveau du port d'Alger tend à démontrer que le sujet s'avère essentiel aujourd'hui pour l'économie émergente du pays, car, importer de manière optimale et soutenir les exportations, notamment hors hydrocarbures, exigent des ports modernes d'être dotés des meilleurs outils disponibles de gestion. Plusieurs experts portuaires internationaux ont pu échanger avec leurs homologues algériens sur les bénéfices d'une mise en opération réussie des SIP dans les places portuaires du pays.
Un système d'Information Portuaire (SIP) est un système d'information permettant au port de gérer avec plus d'efficacité l'ensemble des procédures liées à l'escale d'un navire. Un SIP gère l'ensemble des demandes d'information liées à une escale avec toutes les prestations associées. Un SIP gère le trafic des marchandises incluant les matières dangereuses.
Pour un port algérien, un SIP permet de gérer avec efficience l'ensemble des domaines concédés mais aussi les déchets, les relations avec la clientèle. Elément très important et souvent méconnu, un SIP donne au port la capacité de suivre toute sa facturation et toutes les étapes du recouvrement des droits ports.

Lors des échanges et débats entre les participant et le panel d'experts, il ressort qu'un SIP est bien plus qu'un projet technique ou technologique. Cela relève d'une vision stratégique avec des étapes managériales indispensables pour que l'ensemble des personnels du port soit sensibilisé à la sécurisation des recettes du port et l'amélioration de la compétitivité de leur outil portuaire. Les cadres présents ont insisté sur la maturité actuelle des ports algériens pour enclencher le pas et porter toutes les conditions d'une implantation réussie. Au cours des discussions, les experts ont rappelé qu'un SIP fournissait aussi des statistiques et des tableaux de bord indispensables à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles. Un SIP donne une visibilité précise aux décideurs et aux gestionnaires publics. La dématérialisation des procédures soutient aussi une amélioration de la productivité par la réduction des erreurs et des redondances dans la saisie de toutes les informations liées à la gestion d'une escale d'un navire. Un exemple d'un SIP performant a été présenté en ligne à partir du Grand Port Maritime du Havre. Le DSI et son collaborateur ont passé en revue les fonctionnalités essentielles de S-WING tout en expliquant la démarche de son développement et la conduite du changement pour son adaptation.
En guise de conclusion, plusieurs cadres des ports algériens ont exprimé leur ambition 'accompagner cette démarche d'implantation qui exige une communication interne et externe très importante. La modernisation des pratiques et des opérations nécessite un dialogue au sein de chaque port autant qu'une communication institutionnelle forte vis-à-vis des clients et des usagers (qu'ils soient nationaux ou internationaux). Partant de ce principe, le système d'information portuaire (SIP) permet de développer la compétitivité portuaire grâce à sa double mission en tant que support et fournisseur d'informations. Le SI composé d'éléments dignes et fiables aide à la prise de décision en temps opportun. Grace à ce système, Les éléments stockés et traités concernant l'aspect opérant sont mis à la disposition du système de pilotage. A l'issue de cette rencontre, les différents partenaires ont salué l'initiative et la qualité du travail accompli tout en s'empressant d'ajouter qu'elle doit être suivie d'une feuille de route stratégique pour donner au Ministre de tutelle les moyens de moderniser tous les ports commerciaux du pays.

A. Timizar

GENDARMERIE DE TIZI OUZOU

Installation du nouveau chef de groupement

LE NOUVEAU chef de groupement de la Gendarmerie nationale de Tizi Ouzou a été installé officiellement, hier, dans ses fonctions par le commandant régional de ce corps, le général Abdelhafid Abdellaoui. Le lieutenant-colonel Idir Mahmoudia prend ainsi les commandes du groupement en remplacement du lieutenant-colonel Nordine Akrouf. Lors de la cérémonie d'installation à laquelle a pris part le wali de Tizi Ouzou, le colonel Abdelhafid Abdellaoui a invité les services du corps qu'il représente à veiller sur la communication permanente et ininterrompue avec le citoyen en vue de se rapprocher de celui-ci et répondre ainsi à ses besoins en matière de sécurité. « je vous demande de faire tout votre possible pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le terrorisme routier «, a clamé le responsable dans son allocution. Il a indiqué que la Gendarmerie nationale mobilisera tous les moyens nécessaires pour venir à bout des accidents de la route qui emportent quotidiennement des centaines de vies humaines. Les chiffres ont, d'ailleurs connu une certaine baisse grâce à tous les efforts consentis et les moyens mis en place, poursuit-il, tout en reconnaissant que beaucoup reste encore à faire dans ce domaine pour aboutir à des résultats plus concrets.
Les moyens métériels, insiste l'intervenant, devront être accompagnés «d'une culture sécuritaire». «Il faut l'implication de la société civile dans la lutte contre les accidents de la circulation», a tenu à signaler le général Abdellaoui tout en invitant les conducteurs à faire preuve de civisme. Ceci en plus de la multiplication des actions de sensibilisation visant à instaurer une culture sécuritaire que devront mener les associations, la presse, les écoles et tous les acteurs de la société.
Abordant dans son point de presse le redéploiement de la gendarmerie dans la wilaya de Tizi Ouzou, Abdelhafid Abdellaoui a évoqué le problème du foncier qui empêche l'implantation de toutes les brigades retenues à travers les daïras. Certains projets en réalisation connaissent, cependant, des retards dans leur réalisation. Il a parlé de 17 projets de brigades en souffrance à cause, notamment, des lenteurs dans leur réalisation à travers la wilaya.

A. Drifa

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia
NIF:412016000000606600001

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10-236 du 7 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N°10/2015 portant acquisition de matériel médical au profit du CHU Bejaia paru dans les quotidiens nationaux: El Akhbar et le jeune indépendant 30/07/2015, qu'a l'issue d'évaluation des offres, la commission d'évaluation des offres a attribué provisoirement le marché objet de l'appel d'offre précité selon les critères d'évaluation définis dans le cahier des charges comme suit:

Lots	Attributaire	NIF	Note technique	Note financière	Note globale	Montant en DA/TTC	Observation
Lot N° 01: Microscope opératoire pour ophtalmologie avec assistant	Sarl Expensimed	099716000265574	66,33 pts	15,69 pts	82,02 pts	19 237 392,72	Mieux disant
Lot N° 02 : Trépan de Hanna	Aucune offre						Infructueux

Selon les dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07-10-2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, les soumissionnaires ont un délai au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour se rapprocher du bureau des marchés afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres techniques et financières et selon les dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07-10-2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant ont un délai de dix (10) jours à compter du premier jours de la publication de l'avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission des marchés publics du CHU de Bejaia.

Le Jeune Indépendant du 29/09/2015 / ANEP N° 346 054

UN ATELIER SE TIENT À L'INITIATIVE DE L'AJC

Relation journaliste-source d'information, crédibilité et confiance en débat à Constantine

Un atelier de formation au profit des journalistes de l'Est se tient depuis hier et doit se poursuivre aujourd'hui à l'hôtel Hocine dans la ville nouvelle Ali-Mendjli. Œuvre de l'association des Journalistes femmes du Constantinois, cette rencontre, destinée aux rédacteurs de tous les organes de presse nationaux et régionaux, a été placée sous le thème « Relation journaliste – source d'information ».

Assurée par Tarek Hafid, journaliste au Soir d'Algérie, cette formation à laquelle prennent part nombre de confrères tente, par le thème choisi, de définir et de catégoriser les différentes sources d'information qui pourraient contribuer à crédibiliser l'information journalistique. Le constat amer de la difficulté d'accès à la source est un fait auquel les professionnels de la presse se trouvent confrontés. Il est en effet peu aisé pour les journalistes, tous organes confondu d'accéder à l'information depuis sa sources ; c'est pourquoi la question est plus que jamais d'actualité.

La rencontre tente justement de définir aussi les moyens à même de permettre l'établissement d'une relation de confiance à long terme entre le journaliste et sa source, avec comme préambule les limites et les possibilités d'un tel rapport. A noter que l'association des journalistes femmes du Constantinois n'en est pas à son premier atelier.



Très active depuis sa création en décembre 2013, l'AJC a à son actif une demi-douzaine d'activités dont des journées d'étude et des ateliers. L'association a entamé ses activités avec un atelier consacré à la terminologie juridique destinée aux journalistes chargés particulièrement des couvertures dans les tribunaux. Avant de consacrer le thème de la communication institutionnelle lors de la première journée d'étude. Une rencontre à laquelle ont pris part des professionnels de diverses institutions publiques, des corps constitués, des universitaires et des directeurs de publication. Certains avaient été conviés à la tribune pour évoquer leurs expériences et enrichir le débat pour une meilleure communication institutionnelle.

Selon Mina N., membre de l'association, à la demande des consœurs et des confrères, l'AJC a consacré à l'information économique deux ateliers traitant des concepts budgétaire et monétaire, du lexique économique et également des questions économiques d'actualité. Ou encore plus récemment un atelier sous le thème «communiquer avec impact à travers l'intelligence émotionnelle». L'atelier a été encadré par l'experte internationale en communication, la libanaise Carine Mardini.

Autre thème ayant été soulevé par l'association, celui de la situation socio-économique des journalistes à Constantine.

Amine B.

BÉJAÏA

Le wali adopte une série de mesures

PLUSIEURS mesures strictes et sévères ont été prises par le wali de Béjaïa pour lutter contre l'anarchie qui règne dans la commune de Béjaïa et les quatre coins de la wilaya. Celles-ci se traduisent par plusieurs arrêtés permettant aux autorités locales d'intervenir sans encombre pour mettre un terme à certains comportements qui portent atteinte à l'environnement et enlaidissent le paysage.

«Ces mesures ont été prises additionnellement à la campagne de rattrapage en matière de nettoiement de toutes les artères de la wilaya de Béjaïa, et dans le cadre de l'amélioration de l'hygiène du milieu», indique la cellule de communication de la wilaya. Cet arrêté interdit «le dépôt de matériaux de toute nature (sable, gravier, brique, bois métaux, déchets,….) sur les trottoirs, rues, placettes et voies publiques sur tout le territoire de la wilaya». «L'arrêté vise à sanctionner, avec saisie de véhicule et mise à la fourrière, les personnes contrevenantes», précise-t-on dans le document. Des mises en demeure ont d'ailleurs été, envoyées aux personnes ayant laissé des déchets ferreux et autres aux alentours de l'aéroport de Béjaïa, nous informe-t-on. Un autre arrêté a été signé aussi par le wali pour contrôler les stations-services. Un délai est fixé aux gérants pour la fin décembre 2015 pour la mise à niveau et la réhabilitation de leur station suivant les conditions et mesures fixées par la wilaya. D'autres arrêtés ont été signés pour lutter contre l'anarchie qui caractérise la wilaya. L'un concerne la création d'une commission d'aménagement qui va veiller à réhabiliter la ville de Béjaïa. Ses missions sont le suivi des projets d'aménagement et la réhabilitation de la ville (aménagement des oueds, espaces verts, voierie ; éclairage public, plan de circulation, etc.). Une autre porte sur la création d'une commission chargée des réseaux routiers. Elle est composée de plusieurs responsables dont le Drag, Dtp, domaine, transport, ressources en eau, Duch, énergie, culture, poste et technologies de l'information et communication, présidents des APC concernées. Cette commission se chargera de l'étude et de l'examen des demandes relatives aux travaux envisagés au niveau des réseaux routiers. «Les membres de la commission concernés doivent s'engager par écrit à rendre la route à son état initial». En outre, une commission chargée de la prise en charge des SDF a été à nouveau mise en place. Cette commission va prendre en charge les sans domicile fixe et leur garantira des consultations médicales, habillement, l'hébergement s'ils le souhaitent et la restauration. Enfin, «le wali a demandé aux services de sécurité, notamment la police et la Gendarmerie nationale, d'intervenir, chacun dans son périmètre de compétence, pour veiller à l'application de la loi et pour accompagner les efforts déployés par les autorités», souligne-t-on.

N. Bensalem

RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À BLIDA

20 enfants trisomiques pris en charge

POUR cette année plusieurs nouveautés sont à mettre à l'actif de la rentrée professionnelle dans la wilaya de Blida. En premier lieu ; de nouvelles spécialités relatives au contrôle et le suivi dans le secteur du bâtiment et la maintenance industrielle sont introduites dans les différents établissements de la wilaya.. Ensuite, de nouvelles structures qui ont été réalisées, ou en voie de réalisation vont accueillir pas moins de 19 430 stagiaires dans différentes formations et pas moins de 200 spécialités, dont 9376 qui fréquentent ce secteur pour la première fois. Parmi les stagiaires figurent également 55 étrangers de différentes nationalités qui suivent une formation de technicien supérieur dans diverses activités. Cependant, le vecteur le plus important reste cette convention de partenariat signée le jour de la rentrée entre d'une part la Direction de l'action sociale (DAS) et de l'autre la Direction de la formation professionnelle (DFP). « Cette convention, nous dit Khalida Benkeddache, directrice de la Das de Blida, a été signée dans la respective de prendre en charge les enfants aux besoins spécifiques avec tout type d'handicap confondu notamment les enfants trisomiques » cette convention tient lieu de prise en charge pour les 20 enfants trisomiques qui vont pouvoir suivre une formation spécialisée en poterie et en céramique au centre Taleb de Ouled Yaïch à Blida. Par la suite, nous a fait savoir la responsable de la DAS, le nombre d'enfants touchés par un cet handicap est appelé à augmenter et cela en fonction des demandes qui peuvent surgir. Les demandes peuvent être déposées par les parents eux-mêmes ou alors par les membres des associations qui prennent en charge cette catégorie de personnes. Sinon, les centres spécialisés peuvent eux aussi orienter les enfants vers les centres de formation. C'est avec des youyous lancés par les mamans qui accompagnaient
leurs enfants que cette convention de partenariat a été signée conjointement par les deux directions représentées respectivement par Melle Benkeddache pour l'action sociale et M. Abdelkader Belbekouche directeur de la formation professionnelle de la wilaya de Blida. La signature de cette convention qui vient à point nommé, montre que les portes de la formation professionnelle sont ouvertes à toute personne désireuse de suivre une quelconque formation et à toute catégorie d'Algériens.

Yazid B.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'OTONEUROCHIRURGIE, D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE

Le 5e Congrès débutera jeudi à Alger

SOUS le haut patronage de monsieur le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, la Société Algérienne d'Otoneurochirurgie, d'Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-Faciale (SAONORL-CCF) organise son 5ème congrès national les 1er 2 et 3 octobre 2015 à l'hôtel Hilton, Alger.

Le congrès aura pour thèmes principaux : la ronchopathie et les pathologies ORL ; qui feront l'objet de plusieurs tables rondes réunissant des experts nationaux et internationaux. Des panels de haute qualité, pour le partage d'expériences et surtout de débat au tour des questions d'actualité, telles que le plan cancer national en ORL, de la surdité de l'enfant et de la chirurgie ORL ambulatoire.

Le 5ème congrès national de la SAONORL-CCF comportera également plusieurs conférences sur des thèmes ORL d'actualité et près d'une centaine de communications libres et affichées réunissant la communauté ORL algérienne dans son ensemble à travers tout le territoire national.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: AIN DEFLA
DAIRA : EL AMRA
COMMUNE: ARIB
Nº D'IDENTIFICATION FISCALE: 098444065115916

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°:10-236 du :07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la commune de ARIB informe les entreprises ayant participé à l'appel d'offres restreint n°: 04/2015 relative à l'opération :

- Entretien de la route reliant le chemin de wilaya n° 43 à Douar Ali Moh à Oued Bda sur une distance 1,4 km.

Q'après l'évaluation des offres la convention à été attribue comme suit :

Nom de l'entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délai de réalisation	Note de l'offre technique	Observation
E.T.P.H KEBAH RACHID KHEMIS MILIANA N.I.F: 170440400030185	7.902.180,00 DA	150 Jours	64,80 points	- Offre techniquement. qualifiée. - Offre financière moins disante.

Les entreprises ayant répondu à l'appel d'offres restreint sont invitées à se rapprocher du siège de la commune (Bureau des marchés publics) au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la publication de l'avis d'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent présenter des recours à monsieur le président d'APC de Arib dans un délais de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux (El Sawt El Akhar ou Le Jeune Indépendant) ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) conformément aux dispositions de l'article:114 du décret présidentiel N°:10-236 du : 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Le Jeune Indépendant du 29/09/2015 / ANEP N° 346 197

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POLULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

1ère MISE EN DEMEURE

L'ENTREPRISE KISSOUM DJILALI DOMICILE LOTISSEMENT AMEYOUD LOT N° 86 NOUVELLE VILLE TIZI OUZOU TITULAIRE DU MARCHE N°234 DU 13/07/2014 AYANT POUR OBJET D' EXTENSION DU SIEGE DE LA SURETE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
LOT N° 01 : REALISATION BLOC ADMINISTRATIF EN TCE

L'ENTREPRISE EST MISE EN DEMEURE DE :

1-APPROVISIONNER LE CHANTIER EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION NECESSAIRES ET SUFFISANTS.

2-RENFORCER LE CHANTIER EN MOYENS HUMAINS

3-RESPECTER LES CLAUSES CONTRACTUELLES DU MARCHE NOTAMMENT LES DELAIS DE REALISATION ET LE PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX .

UN DELAI DE HUIT (08) JOURS EST ACCORDE A L'ENTREPRISE A PARTIR DE LA PREMIERE PARUTION DE LA PRESENTE MISE EN DEMEURE DANS LE QUOTIDIEN NATIONAL OU LE BOMOP.

FAUTE DE QUOI DES MESURES COERCITIVES SERONT PRISES A L'ENCONTRE DE L'ENTREPRISE CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR **NOTAMMENT LA RESILIATION AUX TORTS EXCLUSIFS DE L'ENTREPRISE.**

Le Jeune Indépendant du 29/09/2015 / ANEP N° 346 255

Republique algerienne democratique et populaire
Ministère d'aménagement de territoire, du tourisme et de l'artisanat
Direction du tourisme et de l'artisanat
Wilaya de Ghardaïa

Avis d'Annulation de l'attribution provisoire du marché

Suite au décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, notamment l'article 114, et suite au PV du comité des marches publiques de la wilaya de Ghardaia en date du : 23/09/2015.

la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Ghardaia déclare d'ANNULATION de l'attribution provisoire du marché de l'étude délimitation et création de la ZET à Meniaa, attribué a l'agence nationale de développement du tourisme ANDT, paru dans les quotidiens nationaux suivants et sur le bulletin officiel des marchés et l'opérateur public BOMOP (en langues arabe et française):

- **El-Mihwar al-yawmi le: 20/05/2015**
- **Le jeune Indépendant le: 20/05/2015**

Le Jeune Indépendant du 29/09/2015 / ANEP N° 346 262

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA DE METLILI
COMMUNE DE METLILI
N° identification Fiscal 095947059085110
N° 108 /2015

AVIS D'INFRUCTUOSITE

En Application des prescriptions des articles N° 44,49 ET 125 du décret présidentiel N° 236/10 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des Marchés Publics , le président de l'APC de Metlili informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres national ouvert **n° 83/2015** publié dans **les quotidiens: المحرر اليومي /en arabe le 14/07/2015 et Le Jeune indepandant en français Du 14/07/2015** se rapportant : **Realisation d'un passage de cours d' eau de chaabet sid chikh** Que l'appel d'offres est infructueux car après l'evaluation des offres reçus seulement une offre est prequalifié Técheniquement suite à la reunion de la comission réunie en date de 01/09/2015

- Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national, peuvent rapprocher au service des travaux neuf au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication, cet avis dans la presse écrite à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
- Tout soumissionnaire contestant ça est tenu de formuler un recoure auprès de la commission communale des marchés public de la commune de Metlili dans les 10 jours qui suivent la premières parution cet avis dans la presse écrite .

Le Jeune Indépendant du 29/09/2015 / ANEP N° 346 273

L'OTSC arrive en Irak et en Syrie

L'intervention de l'OTSC contre le terrorisme en Irak et en Syrie peut être le début d'un ordre mondial fondé sur la coopération et la défense des populations ou, au contraire, d'une période d'affrontement Est-Ouest dans laquelle l'Occident soutiendrait ouvertement le terrorisme. Contrairement à une idée reçue, ce déploiement militaire vise moins à défendre l'Irak et la République arabe syrienne que les États-membres de l'OTSC eux-mêmes. Il n'est donc pas négociable. Les débats de l'Assemblée générale de l'Onu et du Conseil de sécurité du 30 septembre permettront de connaître la réponse de Washington et de ses alliés à l'OTSC. Quoi qu'il en soit, plus rien ne sera comme avant.

Par Thierry Meyssan ()*



Alors que la presse occidentale persiste à discuter d'un possible soutien militaire russe au président Bachar el-Assad, l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) a décidé de lutter contre le terrorisme en Irak et en Syrie. Il semble que les Occidentaux n'ont toujours pas compris les conséquences de leur politique.

Une question existentielle pour l'OTSC

Rappelons que l'OTSC est une alliance militaire classique de six anciens États membres de l'Union soviétique : la Biélorussie, la Russie, l'Arménie, le Tadjikistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan. À la différence de l'Otan et du Pacte de Varsovie, dans lesquels les États membres perdent leur souveraineté (au profit des États-Unis et du Royaume-Uni dans l'Otan, de l'URSS dans le Pacte de Varsovie —ce qui contrevient à la Charte des Nations unies—), les États membres de l'OTSC conservent leur pleine souveraineté, ne placent pas leurs armées sous le commandement de la principale puissance de leur alliance, et peuvent se désolidariser à tout moment de cette alliance. L'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Ouzbékistan se sont ainsi retirés librement de cette organisation pour se tourner vers le Guam et l'Otan. Depuis les années 80, —avant même que n'existent les États membres de l'OTSC— les États-Unis et l'Otan déploient un système de missiles, d'abord tourné contre l'URSS, aujourd'hui encerclant l'OTSC. Ces missiles, censés détruire les missiles intercontinentaux adverses dans leur phase de décollage, ne peuvent en réalité que détruire des aéronefs évoluant à faible vitesse et en aucun cas les missiles hypersoniques russes. Présentés par le Pentagone comme une arme défensive —ce qu'il était peut-être à l'origine—, ce « bouclier anti-missiles » ne peut donc avoir qu'un usage offensif. L'OTSC est le seul groupe d'États au monde à être ainsi directement menacé par des missiles pointés sur lui à ses frontières. Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'URSS puis les États membres de l'OTSC, assistent au recrutement des Frères musulmans par la CIA et à l'emploi de certains de leurs membres ou ex-membres par les États-Unis pour les déstabiliser. Ainsi les hommes d'Oussama Ben Laden (formé par le frère de Sayyid Qutb) et d'Ayman al-Zaouahiri (qui avait rejoint la Confrérie un an avant l'arrestation et l'exécution de Sayyid Qutb) combattirent-ils l'URSS en Afghanistan, puis la Russie en Yougoslavie et enfin sur son propre territoire dans le Caucase. En 2011, les États membres de l'OTSC ont assisté à une opération de l'Otan, le « Printemps arabe », visant à renverser des régimes ennemis aussi bien qu'amis au Moyen-Orient au profit des Frères musulmans (Tunisie, Égypte, Libye, Syrie). Et depuis 2014, ils assistent au triomphe de l'idéal des Frères musulmans avec la proclamation d'un califat remettant en cause à la fois le droit international et les droits de l'homme. Actuellement, ce califat a confié ses postes d'officier majoritairement à des islamistes venus de l'ex-URSS, parfois même de pays membres de l'OTSC. Le 1er août, l'Ukraine et la Turquie (membre de l'Otan) ont annoncé la création d'une « Brigade islamiste internationale », formée de combattants d'Al-Qaïda et de Daesh, et stationnée à Kherson (Ukraine). Cette Brigade se propose de combattre la Russie en Crimée. En d'autres termes, sauf à intervenir maintenant contre le terrorisme, l'OTSC devra bientôt affronter à la fois un ennemi extérieur, l'Otan et ses missiles, et un ennemi intérieur, les islamistes initialement formés par l'Otan.

La réunion de l'OTSC à Douchanbé

Le 15 septembre, l'OTSC a tenu la réunion annuelle de ses chefs d'État à Douchanbé (Tadjikistan). Comme je l'avais annoncé il y a un mois, le président russe, Vladimir Poutine, a présenté à ses collègues les études réalisées par ses armées sur la possibilité de combattre dès à présent le califat, avant qu'il n'entre massivement dans le territoire de l'OTSC. Le président Poutine était parvenu à convaincre préalablement ses partenaires qu'il ne les engageait pas à soutenir les ambitions de la Russie en Syrie, mais bien de répondre à une menace directement dirigée contre l'OTSC. En définitive, l'OTSC décida de se déployer en Irak et en Syrie pour combattre l'ensemble des jihadistes, qu'ils se réclament ou qu'ils soutiennent Daesh ou al-Qaïda. Cette opération est légale en droit international car elle répond aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies relatives à la lutte contre le terrorisme. Elle prolonge d'ailleurs l'opération, elle aussi légale, de la Coalition formée par les États-Unis contre le seul Daesh. Cependant, à la différence de cette Coalition, l'OTSC entretient de bons rapports à la fois avec les gouvernements irakien et syrien ce qui lui permet d'envisager une bien plus grande efficacité. De manière à préparer l'intervention de l'OTSC, un couloir aérien a été installé entre l'Organisation et la Syrie. Il devait au départ passer au dessus des Balkans, mais les alliés des États-Unis s'y sont opposés à l'exception de la Grèce. Ce couloir a donc été installé au dessus de l'Iran et de l'Irak. En moins d'une semaine, de très importantes quantités de matériel et plus de 2 000 hommes ont été acheminés. Techniquement, l'OTSC dispose de la capacité de déployer jusqu'à 50 000 hommes en moins de deux semaines.

Le forum des Nations unies

Par souci d'efficacité et sans préjuger de la bonne ou de la mauvaise foi occidentale, les chefs d'État de l'OTSC ont prévu d'intervenir devant l'Assemblée générale de l'Onu (à partir du 28 septembre) pour appeler la communauté internationale à unir ses efforts contre le terrorisme. En outre, la Russie présidant le Conseil de sécurité pour le mois de septembre, Vladimir Poutine —qui n'est pas venu à l'Onu depuis une décennie— présidera la séance du 30 septembre consacrée à la lutte contre le terrorisme en Irak et en Syrie. Dans le cas où la Coalition et l'OTSC trouveraient un accord, elles pourraient mener des actions communes ou se répartir le travail (l'Irak pour la Coalition et la Syrie pour l'OTSC). Dans le cas contraire, les deux organisations conduiraient des campagnes distinctes en essayant de ne pas se gêner mutuellement. Du point de vue atlantiste, la campagne de l'OTSC profitera à la République arabe syrienne et garantira la poursuite du mandat du président élu Bachar el-Assad que l'Otan souhaitait renverser. Cependant, il est faux de prétendre que cette intervention a été conçue pour sauver la Syrie de l'Occident. En effet, lors de la préparation de la Conférence de Genève, en juin 2012, le président Poutine avait envisagé de déployer l'OTSC comme force de paix. Le général Hassan Tourekmani, alors président du Conseil de sécurité national syrien, avait entrepris diverses démarches pour l'accueillir. Cependant, ce déploiement n'avait pas eu lieu d'une part parce que l'Organisation n'avait pas encore signé d'accord avec l'Onu et d'autre part parce que deux membres de l'OTSC ne se sentaient pas alors directement menacés par la situation en Syrie. Du point de vue de l'OTSC, la proposition faite aux Occidentaux les contraindra à clarifier leur politique. En effet, jusqu'à la signature de l'accord entre Washington et Téhéran, le 14 juillet, la Coalition anti-Daesh, loin de combattre le terrorisme, a parachuté régulièrement et à grande échelle des armes aux jihadistes. Cependant, au cours des dernières semaines, la Coalition a effectivement combattu Daesh. Ainsi, a-t-elle lancé, fin juillet, un bombardement massif en coordination avec l'Armée arabe syrienne et ses milices (le YPG kurde et le Conseil militaire syriaque) pour défendre Hassaké. Cette opération, que la Coalition n'a pas publicisée, permit d'éliminer environ 3 000 jihadistes. En outre, la Maison-Blanche a d'ores et déjà indiqué qu'elle était ouverte « à des discussions tactiques et pratiques avec les Russes ». Le Foreign Office a déclaré ne plus s'opposer à ce que « le président syrien reste au pouvoir pour une période de transition si cela peut contribuer à résoudre le conflit ». Rejoignant le mouvement, le ministre français des Affaires étrangères a laissé entendre qu'il accepterait de laisser le président el-Assad terminer le mandat que son peuple lui a confié en déclarant : « Doit-on dire au peuple syrien que M. Bachar al-Assad détiendra le pouvoir exécutif au cours des quinze prochaines années ? Si on dit cela, il n'y a pas de solution possible. Entre dire cela et exiger le départ immédiat de M. Bachar al-Assad, il y a une marge. Cela s'appelle la diplomatie. ».

Conséquences de l'intervention de l'OTSC

Contrairement à une idée fausse répandue dans la presse atlantiste, la lutte contre le terrorisme en Irak et en Syrie n'est pas une affaire de décennies, mais de quelques mois pourvu que tous les États cessent leur soutien clandestin aux jihadistes. Dans le cas d'un désaccord à l'Onu, la presse occidentale devrait dénigrer l'action de l'OTSC en mettant en valeur les pertes civiles. En effet, malgré toutes les précautions, il n'est pas possible de bombarder les terroristes sans « dommages collatéraux ». Chaque chef islamiste dispose de trois « épouses » et, suivant leur exemple, des jihadistes de plus en plus nombreux ont fait des prisonnières qu'ils ont réduit en esclavage et « épousées ». Dans le cas contraire, on ne devrait jamais entendre parler de ces victimes et la guerre devrait être finie en Syrie pour la Noël orthodoxe, même s'il faudra une bonne année avant que la situation ne soit complètement stabilisée sur tout le territoire.

T. M.

(*) Analyste politique français exilé à Damas

TELEX

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LES DIRECTIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA SANTÉ

UN ACCORD de coopération a été signé à Tiaret, entre les directions de la formation et de l'enseignement professionnels et de la santé.
En vertu de cette convention, signée lors de la cérémonie de la rentrée de formation de la session de septembre, la DFEP s'engage à assurer la formation continue des agents du secteur de la santé dans les domaines administratif et technique, notamment pour ce qui est de la maintenance des équipements médicaux et de l'électronique.
L'accord permet également la fourniture de la main-d'úuvre qualifiée dans divers métiers nécessaires pour les hôpitaux et les établissements sanitaires au niveau de la wilaya, telles qu'en plomberie, électricité et la menuiserie. Parallèlement, la direction de la santé et de la population assurera des de stages pratiques aux stagiaires de la formation professionnelle et dotera les centres de formation de l'équipement nécessaire pour être utilisé dans les
services d'entretien du matériel médical.
Le nombre de stagiaires inscrits pour cette rentrée aux établissements de formation dans la wilaya de Tiaret a dépassé 15.300 dont plus de 7.300 nouveaux répartis sur 19 CFPA, trois instituts et cinq annexes.

ORAN ABRITE UNE RENCONTRE RÉGIONALE D'ÉVALUATION DE LA SANTÉ

ORAN a abrité hier et aujourd'hui une rencontre régionale d'évaluation du secteur de la santé, devant regrouper neuf wilayas de l'Ouest et du Sud Ouest du pays, a-t-on appris de la direction de wilaya de la santé et de la population.
Cette rencontre verra la participation de responsables de directions de la santé et la population des wilayas d'Adrar, Béchar, Tindouf, Djelfa, El Bayadh, Naama, Saida , Tiaret et d'Ain Defla , a précisé la chargée de la communication de la DSP, Hassi Faiza. Des communications seront faites au sujet de l'application des instructions et recommandations du ministère de tutelle et de la mise en œuvre de la feuille de route visant à améliorer le service public de la santé qui repose sur 24 points dont l'accueil, l'hygiène hospitalière, l'hospitalisation à domicile et une meilleure prise en charge du malade.
Des représentants des établissements publics hospitaliers et de proximité, des établissements spécialisés en domaine de la santé maternelle et infantile feront des interventions sur l'application des instructions de la tutelle et de la mise en œuvre de la feuille de route de promotion du système sanitaire.

SELON ABDELMALEK BOUDIAF

Nécessité de former les médecins généralistes dans diverses spécialités

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a insisté, sur la nécessité de former les médecins généralistes dans diverses spécialités, pour une meilleure prise en charge des malades.



Inspectant l'unité des douleurs thoraciques à l'Etablissement hospitalo universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran, le ministre a appelé à l'ouverture de formation des médecins généralistes dans différentes spécialités, notamment la gynécologie au niveau des hôpitaux.
Après avoir reçu des explications sur la gestion de cette unité ouverte dernièrement, M. Boudiaf a mis l'accent sur l'externalisation des consultations des spécialistes vers les polycliniques, en vue de réduire la tension sur les hôpitaux et de développer la santé de proximité.
Le directeur général de l'EHU, Mansouri Mohamed a indiqué que cette opération a permis d'atténuer la tension de 30% sur cet établissement qui enregistrait 1.200 consultations/jour. Après avoir visité le laboratoire des urgences médicales de cet établissement, le ministre a déclaré que l'Etat fournit tous les moyens nécessaires de médicaments et fournitures d'analyses, que la pénurie de médicaments n'est plus posée et que le problème de prise en charge du cancer a trouvé de solution.
Au sujet des urgences médicales qu'il a qualifiées de "vitrine", le ministre a affirmé que "les moyens sont disponibles et les spécialistes sont là", soulignant qu'il faut œuvrer pour trouver un moyen de répartir la tension sur les structures sanitaires afin de garantir la sécurité des malades.
M. Abdelmalek Boudiaf a déclaré, dans ce sens, que le citoyen doit sentir un changement radical du système sanitaire en Algérie à partir du mois de mars prochain au plus tard.
A l'EHU «1er novembre 1954», le ministre a inauguré également le service de neurologie qui dispose de 30 lits et différents matériels.
Répondant à une question sur les équipements non conformes aux normes acquis du CHU d'Oran, il a annoncé qu'il dépêchera une commission pour enquêter sur l'affaire.
Le ministre de la Santé, la Population et de la Réforme hospitalière a présidé, hier à Oran, une rencontre régionale d'évaluation du secteur de la santé dans neuf wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays dont les travaux dureront deux jours.

SELON LE PR. MALIKA BENHALIMA

Plus de 700 malades en attente d'une greffe rénale à partir de donneurs morts

PLUS DE 700 MALADES sont en attente d'une greffe rénale à partir de donneurs morts faute de donneurs apparentés vivants, a indiqué le chef de service immunologie à l'unité de greffe rénale du CHU Mustapha Pacha, Pr. Malika Benhalima. Plus de 700 malades attendent une greffe rénale à partir de donneurs morts mais aucune opération n'a été effectuée à ce jour à cause du refus des familles des donneurs", a regretté Pr. Benhalima qui est aussi présidente du comité de médecins spécialistes qui prend en charge ces malades. "Nous avons fait des opérations de simulation pour voir ou sont les failles afin de pouvoir les corriger avant d'entamer une véritable transplantation de rein à partir d'un mort encéphalique, tout est prêt, il ne reste que le don", a-t-elle expliqué.
Mais à chaque fois qu'on s'adresse à la famille du donneur mort pour avoir son aval pour le prélèvement du rein, la réponse est non", a-t-elle déploré.
Pour faire face à ce grand problème, Pr. Benhalima a plaidé pour une sensibilisation accrue envers les citoyens pour qu'ils acceptent le prélèvement d'organes sur les cadavres. "Il faut une grande campagne de sensibilisation dans les mosquées et les écoles afin que les gens comprennent l'importance d'un tel geste qui peut sauver des vies", a-t-elle ajouté.
Interrogée sur l'existence des moyens humains et matériels déployés dans ce genre d'opération délicate nécessitant une grande urgence, Pr. Benhalima a affirmé que 7 stations bien identifiées sont fin prêtes pour l'accueil du donneur mort pour le prélèvement du rein jusqu'à la restitution du corps à la famille ajoutant que "tout est très bien organisé".

Rendez-vous scientifique

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger
- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger
-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger
-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif
-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger
-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à-Constantine
-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER-ALLOULA D'ORAN

Je suis algérien à l'affiche

Le nouveau spectacle Je suis algérien du comédien Mohamed Mihoubi sera présenté le dimanche 1er novembre au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran.



Dans son entretien accordé à l'Agence presse service d'Algérie, lundi dernier, l'artiste Mohamed Mihoubi a précisé que son spectacle Je suis algérien relate « les déboires d'un citoyen algérien à l'étranger qui décide de rentrer définitivement au pays ». Spectacle qui fait suite à son précédent monologue Algérien et fier. Ce comédien est connu pour ses one-man-show humoristiques comme Ana naqra... ma neqrach !, Mir ou rabi kbir (c'est moi le futur maire), Algérien et fier et One, two, three, viva l'Algérie ! Dans cette œuvre, présentée dans le contexte du 59e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954 (2013), exprime sur la base du patriotisme, de la citoyenneté et du civisme son opinion liée à plusieurs sujets puisés dans l'actualité ou dans le vécu quotidien, ponctuant de temps à autre son récit par l'évocation d'un parcours dans le tramway ou l'accomplissement du sacrifice de l'aïd el-adha, quitte à se mettre dans la peau de l'agneau. Il rend également un hommage à l'équipe nationale de football qui s'est qualifiée aux précédentes éditions du Mondial tout en anticipant sur le prochain succès des Verts. Il intervient ainsi sur l'abnégation au travail, l'amour du pays et la foi en l'avenir, tout comme il l'a fait dans El-Djenna oua ennar et Allô Président ! En 2012, Mohamed Mihoubi a assuré la direction artistique de l'épopée Abtal El-Djazaïr (les héros de l'Algérie), écrite et mise en scène par Mohamed Belfadel à l'occasion du 58e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération de 1954. Il dirige aussi le Théâtre technologique d'Oran (TTO) pour le compte de l'association culturelle El-Amel. Il s'investit également dans la formation des jeunes talents dont le stage s'achève toujours par le montage d'une pièce. La dernière œuvre en date, Makhber comedia (laboratoire de la comédie), a permis, en août dernier, à une vingtaine de comédiens en herbe de faire leur première montée sur scène au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran.

R. C.

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN AFRIQUE

Une formation à Constantine

OUVERT ce lundi 28 septembre à Constantine, un atelier de formation sur le Patrimoine culturel immatériel en Afrique sera animé, cinq jours durant, sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, en partenariat avec le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques.

Initié par le commissariat de la manifestation Constantine 2015, capitale de la culture arabe, cette session de formation vise à « améliorer le contenu et les formats du programme de renforcement des capacités pour fournir des services de conseil pour des politiques efficaces sur le patrimoine culturel immatériel », a précisé ce dimanche, lors d'une conférence de presse au siège du commissariat, le chef du département Congrès et Colloques, Slimane Hachi. De son côté, Susanne Schnuttgen, chef de l'unité de renforcement des capacités et politiques du patrimoine, section du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a relevé « l'importance de ce workshop qui regroupera de nombreux experts-facilitateurs dans le domaine du patrimoine immatériel de différentes régions du continent africain ». L'Agence presse service d'Algérie rapporte aussi que Mme Schnuttgen a précisé que l'objectif de cet atelier est « d'améliorer l'impact de l'UNESCO dans ses services de soutien aux politiques auprès des autorités nationales pour la mise en œuvre effective de la convention de 2003 relative à ce sujet ».

Après la cérémonie d'ouverture, à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, cette session de formation se poursuivre au nouvel hôtel Marriott sous forme d'ateliers de travail.

R. C

RENCONTRE NATIONALE ÉCOLOGIQUE ET CULTURELLE

Massinissa, hôte de Syphax à Beni Saf

PRÉVUE du jeudi 1er au dimanche 4 octobre, à Beni Saf dans la wilaya d'Aïn Temouchent, une rencontre nationale sera notamment animée autour de la thématique Massinissa, hôte de Syphax. Selon Zahouani Mohamed, président de l'association El Yad El Khadra, organisatrice de l'évènement, plusieurs associations culturelles et écologiques de plusieurs wilayas d'Algérie participeront à cet évènement qui verra l'organisation d'une exposition permanente.

Quatre conférences portant sur des thèmes liés à l'environnement, dont les valeurs écologiques, la gestion de l'Ile de Rechgoun et autres portant sur l'histoire de la région de Beni Saf sont au menu. Ces communications seront données par des professeurs des universités d'Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbes et Alger. Elles permettront au large public de mieux connaitre les deux rois berbères Syphax et Massinissa. Des activités théâtrales, musicales, des visites guidées sur des sites historiques et naturels et des projections cinématographiques enrichiront ce programme.

SORTIR

CONSTANTINE

Conférence Ksar Tina par Armand Vial, photographe, auteur de Ksar Tina (éditions Sedia, 2014). Mardi 29 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Il est né à Constantine. Après de longues années de séparation, il est revenu vivre dans sa ville en 2011. C'est dans ce contexte qu'il a réalisé ce livre sur Constantine et plus particulièrement la vieille ville. Il ne s'agit pas ici d'un travail de type reportage ou découverte touristique, ni d'une quête nostalgique, mais d'une approche plus intimiste d'une cité marquée par son histoire très ancienne et confrontée à son quotidien présent.

SOPRANO

Musique du monde avec Françoise Atlan. Mercredi 30 septembre. 19h. Salle Ahmed Bey – Zénith de Constantine. Chant lyrique avec Françoise Atlan, accompagnée de Salim Fergani pour le partage d'une nouba. Diapason d'Or, Choc du Monde de La Musique, FFFF Télérama, Grand prix de l'Académie Charles Cros… Artiste à la double culture, dotée d'une expression vocale unique en son genre, Françoise Atlan se passionne pour le patrimoine vocal méditerranéen tout en poursuivant sa carrière de chanteuse lyrique. Réservation: atlan.constantine@if-algerie.com

CINE-CONCERT

Le cuirassé Potemkine de Sergueï Eisenstein en ciné-concert. Mercredi 30 septembre. 20h. Dans les jardins de l'Institut français d'Alger. Conception des musiciens Manu Lokolé et Stefff Gotkovski. Un épisode de la révolution russe de 1905 : l'équipage d'un cuirassé, brimé par ses officiers, se mutine et prend le contrôle du navire. Arrivés à Odessa, les marins sympathisent avec les habitants qui se font brutalement réprimer par l'armée tsariste…

CONTEMPORAIN

Exposition internationale d'art contemporain Al Tibaâ. Musée Bardo, Alger, jusqu'au mercredi 30 septembre. Avec Albert Coma Bau de Barcelone, Maura Manfredi Valentina, Ferrandes de Rome, Meng Chih Chiang de New York, l'artiste performer algérien Mo Benhadj…

FLAMENCO

Oleaje, spectacle de danse flamenca de la compagnie Amalgama Etcétera. Vendredi 9 octobre. 20h30. Centre culturel algérien à Paris. Avec la danseuse algérienne Samara et ses musiciens.

BANDE DESSINEE

8e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger. Esplanade de Riadh El Feth du mardi 06 au samedi 10 octobre.

NATURE

Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves de la planète, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône. Exposition réalisée par l'Institut de Recherche pour le Développement.

L'ENTRAÎNEUR D'AL-HILAL DU SOUDAN ENCENSE ZEMAMOUCHE

L'ENTRAÎNEUR d'Al Hilal du Soudan, Nabil Kouki, a encensé le gardien de but de l'USM Alger Mohamed Lamine Zemamouche auquel il a attribué la victoire de son équipe face aux siens (2-1), dimanche à Oum Dourman (Soudan), en match aller des demi-finales de la Ligue des champions
d'Afrique de football. "On n'aurait jamais perdu cette rencontre s'il n y avait pas en face un gardien de la trempe de Zemamouche qui a été pour beaucoup dans le succès de l'USMA", a déclaré le technicien tunisien en conférence de presse à l'issue de la rencontre. "La prestation de premier ordre de Zemamouche a mis en confiance ses coéquipiers et les a aidés à se transcender et s'offrir la victoire", a-t-il ajouté. "Sans le brio de Zemamouche, Al-Hilal l'aurait largement remporté. Nous avons dominé tout le temps de la partie. Malgré cet échec, je reste persuadé que nos chances restent intactes en vue du match retour", a encore dit le patron technique de la formation soudanaise.

BOUNEDJAH (ETOILE SAHEL) INSCRIT SON 7E BUT DANS LA COMPÉTITION

L'INTERNATIONAL algérien, Baghdad Bounedjah, auteur du deuxième but de son équipe l'Etoile du Sahel (Tunisie) vainqueur du Zamalek d'Egypte (5-1), porte à sept son capital but en Coupe de la Confédération africaine de football.
Outre son but dans ce match comptant pour les demi-finales aller de cette épreuve disputée dimanche soir, Bounedjah a également délivré une passe décisive.
L'attaquant prêté par Al-Sadd du Qatar à la formation de Sousse avait terminé meilleur buteur de la phase des poules avec six réalisations. Grâce à cette large victoire, le club tunisien prend une sérieuse option pour la finale. La demi-finale retour aura lieu samedi prochain.

BELKAROUI BUTEUR AVEC LE CLUB AFRICAIN

LE CLUB AFRICAIN a remporté une large victoire (5-0) contre la JS Kairouanaise, dont un but du défenseur international algérien Hicham Belkaroui, lors de la 3e journée du championnat tunisien de football, disputée dimanche.
Les Clubistes ont ouvert le score à la 32e par Wissem avant de doubler la mise par Belkaroui, d'une belle tête croisée, suite à un centre tendu de ce même Wissem. En 2e mi-temps, Miniaoui a ajouté deux buts (67e et 80e), avant que Saber Khalifa n'achève le festival par un 5e but, à quelques encablures du coup de sifflet final.
L'autre international algérien du Club Africain, Abdelmoumène Djabou, n'a pas participé à cette rencontre, marquée par la 1re titularisation de la nouvelle recrue Abdelkader Oueslati.

AS ROME : TROIS À QUATRE SEMAINES D'ABSENCE POUR DZEKO

L'ATTAQUANT bosnien de l'AS Rome Edin Dzeko sera indisponible trois à quatre semaines après avoir été blessé samedi au genou droit, a annoncé son club dimanche.
Dzeko s'est blessé lors de la large victoire de son équipe contre Carpi (5-1).
Lors du même match, l'attaquant italien Francesco Totti et le milieu malien Seydou Keita se sont également blessés. Dimanche, la Roma a indiqué que la durée d'indisponibilité de ces deux joueurs serait connue d'ici 10 jours.
Dzeko, Totti et Keita seront donc absents aujourd'hui lors du match de Ligue des Champions sur le terrain du BATE Borisov. Le gardien titulaire de la Roma Wojciech Szczesny est également blessé.
Rudi Garcia pourrait en revanche récupérer le latéral Alessandro Florenzi et l'attaquant Iago Falque, qui étaient absents samedi.

R.S.

LIGUE DES CHAMPIONS - DEMI-FINALE ALLER
AL-HILAL 1 – USM ALGER 2

Zemma, le héros d'Oum Dorman



STADE D'OUM DORMAN. Affluence très nombreuse. Pelouse praticable. Temps pluvieux. Arbitres : Janny Sikazwe (Zambie) assisté de Jeson Emiliano Dos Santos (Angola) et Arsénio Chadreque Marengula (Mozambique).
Avertissements: Andria (23'), Meftah (50'), Aoudia (65') et Baïtèche (67') USM Alger
Buts : Moudathir (2') pour Al-Hilal. Aoudia (13') et Baïtèche (66') pour l'USM Alger
Al-Hilal : Maxime, Nasr, Nezzar Hamed (Abderrahmane Youcef 73'), Bashir, Athir (Saeed 70'), Thomas, El-Tahir (Walid Hassan 89'), Saïf, Kebe, Andrezinho, Moudathir.
Entraîneur : Nabil Kouki.
USM Alger : Zemmamouche, Meftah, Boudebouda, Khoualed, Chafaï, Koudri, Ferhat, Benkhemassa, Aoudia (Bouchema 75'), Beldjilali (Baïtèche 20'), Andria (Nadji 90'+3).
Entraîneur : Miloud Hamdi.

Excellente opération que celle réalisée par l'USM Alger, dimanche soir au stade d'Oum Dorman (Khartoum) en demi-finale aller de la Ligue des champions africains, en s'imposant face aux Soudanais d'Al-Hilal sur le score de deux buts à un, dans une rencontre très disputée et qui a vu les Usmistes sortir le grand jeu après un début catastrophique.
Deux minutes ne s'étaient pas écoulées lorsque les locaux ont trouvé le chemin des filets par l'entremise de Moudathir, qui avait brûlé la politesse à Khoualed, avant de tromper Zemmamouche, qui sera par la suite l'homme du match. ça ne pouvait pas mieux débuter pour les Soudanais, qui avaient exercé une pression énorme sur le camp usmiste, ponctuée par un but auquel personne ne s'attendait.
Piqués d'entrée, les Algérois ont laissé passer l'orage pour reprendre le match en main et au fil des minutes, occuper le terrain, gênant considérablement les Soudanais, pourtant soutenus par un public des grands jours, dans une ambiance indescriptible.
Loin de se décourager, les coéquipiers de l'excellent Ferhat ont nivelé la marquer à la 13e minute de jeu lorsque, sur un coup franc excellemment botté par Ferhat, Aoudia a sauté plus haut que tout le monde et, d'une tête rageuse, a mis le ballon hors de portée du gardien camerounais d'Al-Hilal. Il faut dire que la malchance a poursuivi les Usmistes. Après la suspension de Belaili, tous les espoirs reposaient sur Beldjillali pour mener à bien une attaque usmiste dans cette rencontre. Malheureusement, ce dernier s'est blessé à la main et a quitté ses coéquipiers à la 20e minute de jeu, remplacé par Baïtèche. Un coaching judicieux puisque c'est ce dernier qui donnera la victoire à son équipe en seconde période.
Mais beaucoup de choses se sont produites avant ce but libérateur. A commencer par ces arrêts extraordinaires d'un Zemmamouche des grands jours, qui a annihilé toutes les tentatives soudanaises, mais aussi cette tête croisée de Baïtèche, sur la dernière action avant la mi-temps, qui a trouvé le montant gauche du portier d'Al-Hilal. Zemmamouche, à lui seul, a découragé les locaux. On a essayé par tous les moyens de lui marquer un second but mais rien n'y fit. Le portier usmiste, dans son jour, a étalé sa classe. Pour la petite histoire, il a été longuement applaudi par le nombreux public soudanais, très sportif d'ailleurs. C'est en seconde période que l'USMA a pu asseoir sa suprématie dans le jeu et confirmer son héroïsme dans ce match. De son côté, Zemmamouche a continué son show en arrêtant un penalty à la 65e minute de jeu. Un penalty tiré par le Brésilien d'Al-Hilal, Andrezinho.
Sur le contre, les Algérois, ont ajouté un second but. C'est Ferhat qui a amorcé la contre-attaque, fixé son adversaire et décoché un tir vicieux que le gardien a relâché. Baïtèche, qui aient suivi l'action, a mis le ballon dans les filets et renversé la vapeur au profit de son équipe.
Avec ce succès, les Usmistes sont bien partis pour aborder, dans de très bonnes conditions, la manche retour, prévue le 3 octobre prochain au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Dans l'autre demi-finale, disputée samedi soir, le deuxième représentant soudanais dans cette compétition, Al-Merreikh, s'était difficilement imposé (2-1) contre le TP Mazembé de la RD Congo. Coffie avait ouvert le score juste avant la mi-temps après une nette domination des locaux. Cependant, les Soudanais ont concédé l'égalisation en 2e mi-temps, avec une réalisation signée Ulimwengu à la 77' ,mais trois minutes plus tard, Bakri a permis aux siens de reprendre l'avantage au score et de l'emporter (2-1) au final.
Pour en revenir au match de l'USM Alger, le match retour est loin d'être une formalité, comme l'a si bien expliqué le coach des Rouge et Noir : «Il faut être prudents lors du match retour car les Soudanais n'ont rien à perdre. Il faut se concentrer sur ce match pour se qualifier pour la finale incha'Allah».

Said Lacète

DÉCLARATIONS :

HAMZA KOUDRI : «Il est vrai que nous avons mal débuté en encaissant un but d'entrée. Par la suite, nous nous sommes repris pour occuper le terrain et dominer durant la première mi-temps. Une domination qui a porté ses fruits puisque nous avons égalisé tout de suite. Maintenant, il ne faut pas crier victoire car nous sommes à la mi-temps de la qualification pour la finale. Il est vrai que cette victoire est très importante pour nous puisque le match retour se jouer a chez nous, mais il faut encore suer pour arracher le ticket pour la finale. »

NABIL KOUKI (COACH TUNISIEN D'AL-HILAL) :
«Il y avait en face une bonne équipe de l'USM Alger, bien organisée sur le terrain et qui nous a causé des problèmes pour asseoir notre jeu. Nous n'avons pas profité des multiples occasions que nous avions eues, mais c'est ça le football. L'USMA a joué intelligemment et je crois qu'il y avait beaucoup de Belaili sur le terrain dans l'équipe de l'USM Alger.»

HANDBALL

Choc entre le CRBBA et la JSES ce vendredi

La prochaine journée du championnat national de handball (division Excellence), prévue vendredi, sera marquée par le choc entre les Criquets du CR Bordj Bou Arréridj et la JSE Skikda.

Le CRBBA, en solide leader après deux victoires en autant de rencontres, tentera de faire la passe de trois, profitant du semi-échec enregistré à domicile par la JSES face au CRB Baraki (24 partout). Cependant, les Skikdis, qui voyagent bien, sont capables de revenir avec un bon résultat et de prouver que le score de parité de la 2e journée n'était qu'un accident de parcours. Cette 3e manche du championnat sera également marquée par la rencontre GS Pétroliers – WAB Ouargla, qui sera vraisemblablement facile pour les Pétroliers. L'autre représentant de Ouargla, l'ICO, effectuera un périlleux déplacement à Baraki pour affronter une solide formation du CRBB, qui reste invaincue en ce début de saison.
Les protégés de Nourredine Henni (ES Aïn Touta) vont tenter d'aligner leur troisième succès de la saison en recevant le Mouloudia d'Oran chez eux, tout comme les Miléviens de Hakim Medjahed, qui seront en déplacement du côté de Boufarik pour donner la réplique à la GSB, très mal en point en ce début d'exercice.
On jouera également pour le compte de la première journée du championnat de division nationale 1 avec, au programme, de belles affiches pour commencer la saison.
La salle Mokhtar-Aribi d'El-Biar sera le théâtre de deux belles affiches. D'abord, à 15 h, avec le match qui mettra aux prises le HBCEB avec Msila, puis l'autre opposition entre les Algérois du Centre et la JS Arzew. Les El-Biarois, drivés cette saison par le duo Hasni et Sahli, feront tout pour que la formation el-biaroise retrouve, en fin de saison, l'élite qu'elle a quittée l'été dernier.
Le promu Madania étrennera la division 1 en se déplaçant chez le NRB Djemila, dans une rencontre très intéressante à suivre. On suivra également le match entre Barika et les Algérois du NADIT.
Said Lacète

Programme des rencontres
Division "Excellence" messieurs -
3e journée vendredi 2 octobre 2015 à 15 h
A Baraki : CRB Baraki - IC Ouargla
A Bordj Bou Arréridj : CR Bordj Bou Arréridj - JSE Skikda
A Bordj Kiffan : GS Pétroliers - WAB Ouargla
A Aïn Touta : ES Aïn Touta - MC Oran
A Saïda : MC Saïda - O El-Oued
A Chelghoum-Laid : C Chelghoum-Laid - MB Tadjenanent
A Boufarik : GS Boufarik - CRB Mila

Division nationale 1 messieurs
1re journée : Vendredi 2 octobre 2015:
A Arzew (15 H) : ES Arzew - GC Aïn Tedlès
A Djemila (15 H) : NRB Djemila - IRB Madania



A El-Biar (16H30) : CRBEE Alger-Centre - JS Arzew
A Barika (15 H) : AB Barika - NADIT Alger
A Tizi Ouzou (15 H) : JS Kabylie - O Msila
A El-Arrouch (15 H): R El-Arrouch - WO Rouiba
A El-Biar (15 H) : HBC El-Biar - ES Msila
Exempt :O. Maghnia

BECHKOUR À PROPOS DE SA DÉSIGNATION À LA TÊTE DES U21 :

«Non, je n'ai pas été contacté pour le moment»

LA RUMEUR a vite fait le tour du pays annonçant Karim Bechkour, l'actuel coach du CRB Baraki, comme futur successeur d'Aït Abdesslem, à la tête de l'équipe nationale masculine des moins de 21 ans. Une information qui a été reprise par la presse locale.
Hier, nous nous sommes rapprochés du coach Bechkour et ce dernier est resté étonné quant à cette information. «Vous m'apprenez quelque chose de nouveau car je n'ai été contacté ni de près ni de loin, pour prendre en main la sélection nationale», nous a lancé l'intéressé, qui prépare le match de la troisième journée de son équipe, ce vendredi, face à l'IC Ouargla.
S. L.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE BOXE

L'Algérie présente avec sept boxeurs à Doha

LA SÉLECTION algérienne de boxe (seniors) prendra part aux championnats du monde de boxe prévus du 5 au 15 octobre à Doha (Qatar) avec sept pugilistes, a t-on appris mardi auprès du directeur technique national Mourad Meziane.
Six boxeurs algériens avaient arraché lors des championnats d'Afrique 2015 à Casablanca (18/23 août) leurs qualifications pour les prochains championnats du monde qui sont, à leur tour, qualificatifs aux jeux olympiques de Rio De Janeiro au Brésil 2016,
Le septième boxeur, Litim Khalil (56 Kg), médaillé de bronze aux championnats d'Afrique de Casablanca a été retenu par la fédération internationale de boxe (AIBA), pour prendre part au rendez-vous mondial.
La délégation algérienne s'envolera samedi 2 octobre à destination du Qatar.
Actuellement en regroupement au complexe sportif de Cheraga (Alger), la sélection algérienne "poursuit sa préparation dans la sérénité en vue du rendez-vous mondial", a affirmé le DTN à l'APS.
En prévision de ce rendez-vous mondial, les membres de la sélection nationale de boxe avaient effectué une série de stages en Algérie et à l'étranger. La boxe algérienne s'est illustrée lors des 11es Jeux africains-2015, en dominant le tournoi de boxe. Elle a remporté huit médailles, dont cinq en or.
Les sept boxeurs algériens qui prendront part aux championnats du monde sont Mohamed Flissi (52 Kg), Litim Khalil (56 Kg), Reda Benbaaziz (60 Kg), Abdelkader Chadi (64 Kg), Abdelhafid Benchebla (81 Kg), Chouaib Bouloudinats (91 Kg) et Mohamed Grimes (+91 Kg). **R. S.**

ADRIANI VASTINE, AU NOM DU FRÈRE

LE FRÈRE D'ALEXIS Vastine, Adriani, a décidé de participer aux Jeux Mondiaux militaires, du 2 au 11 octobre en Corée du Sud, en hommage à son cadet tragiquement décédé cette année. En effet, ce dernier, qui voulait aller chercher un cinquième titre mondial et une médaille d'or aux JO, est le seul boxeur de la planète à avoir remporté quatre médailles d'or lors de cette compétition : en 2008 à Bakou (Azerbaïdjan), en 2010 à Camp Lejeune (États-Unis), en 2011 à Rio de Janeiro (Brésil) et en 2014 à Almaty (Azerbaïdjan). «Ca va être très dur car je n'ai disputé aucun combat officiel depuis plusieurs mois.

R.S.

TENNIS:

26 candidats retenus pour le stage d'entraîneur "Level 1" à Annaba

VINGT-SIX (26) candidats ont été retenus par la Fédération algérienne de tennis (FAT) pour passer le stage d'entraîneur "Level 1", du 27 septembre au 9 octobre au Tennis Club de la Tabacoop (Annaba) a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.
Quinze des 26 candidats retenus sont issus de clubs annabis : Hamra, USMA, AU Annaba, Tennis Club El Annabi et SRA. Les 11 candidats restants sont issus d'autres clubs de l'Est algérien, notamment de l'US Biskra, du RC Biskra, du TC Jijel, du NMR Skikda, du NT Skikda, de l'ETS Skikda, du TC Souk Ahras, du TC Batna et du Ouenza Tébéssa.
Ce stage sera dirigé par un formateur de la Fédération internationale de tennis (ITF) : Nabil Cheriak.

ATP DE METZ: PREMIER TITRE DE L'ANNÉE POUR LE FRANÇAIS TSONGA

LE FRANÇAIS Jo-Wilfried Tsonga (N.17 mondial et tête de série N.3) a remporté son premier tournoi de la saison en battant dimanche à Metz son compatriote Gilles Simon (N.10 mondial et tête de série N.2) en trois manches 7-6 (7-5), 1-6, 6-2.
Le Manceau, qui s'est adjugé l'épreuve lorraine pour la troisième fois, un record, après 2011 et 2012, a empoché le 12e titre de sa carrière sur le circuit, égalant Richard Gasquet et son adversaire du jour Gilles Simon.
Le N.3 tricolore, qui a obtenu de bons résultats en Grand Chelem cette saison (quart de finale à l'Open d'Australie et à l'US Open, demi-finale à Roland-Garros) disputait dimanche sa première finale en 2015. Mais elle ne restera pas dans les annales tant il s'est montré brouillon...
A l'issue du match, un hommage a été rendu à Patrice Dominguez, décédé en avril et qui avait grandement contribué à la création du tournoi. C'est sa veuve, Cendrine Dominguez, qui a remis le trophée à Tsonga.
Par ailleurs, la finale du double a été remportée par la paire franco-polonaise Edouard Roger-Vasselin/Lukasz Kubot aux dépens des Français Nicolat Mahut et Pierre-Hugues Herbert, récents vainqueurs de l'US Open (2-6, 6-3, 10-7).

HANDBALL LIGUE DES CHAMPIONS

Paris domine Plock sur le score de 29-24

Le PSG a remporté sa première victoire cette saison en Ligue des champions en gagnant face aux Polonais de Plock (29-24). Les Parisiens ont eu le mérite de réaliser un bon départ et de mener rapidement 4-1. Dès les premières minutes, on pouvait noter l'énorme activité offensive de Luka Karabatic. Un rendement qui n'allait d'ailleurs pas se démentir jusqu'au terme d'une rencontre très engagée. «On savait que ce serait difficile, mais on est resté concentré sans rien lâcher. On voulait bien défendre et on y est arrivé. On a eu une bonne agressivité», confiait le plus barbu des Karabatic au micro de beIN Sports. Dominateurs durant la première période d'un match où les Polonais faisaient jouer leur physique en défense, les Parisiens retrouvaient les vestiaires avec trois points d'avance (16-13).

R.S.

L'ÉTRANGE ENVIE D'UNE FEMME ENCEINTE: LA POUDRE À LESSIVER



MICHAELA MARTIN ne peut s'empêcher de renifler et de mastiquer de la poudre à lessiver avant de recracher le produit.
C'est connu: bon nombre de femmes ont des envies alimentaires durant leur grossesse. Michaela Martin, 23 ans, attend son deuxième enfant. Elle est victime de pica, un trouble alimentaire qui se caractérise par l'ingestion de produits non comestibles. Depuis qu'elle est enceinte de six mois, elle ne peut s'empêcher de mâchonner de la poudre à lessiver.
"J'écrase les grains entre mes dents pour ressentir la texture de la poudre et son goût", dit-elle au New Zealand Herald. "Après, je crache et je rince ma bouche aussitôt". La future mère ajoute que c'est essentiellement l'odeur qui envahit ses narines qui lui plait. "Même après avoir essayé ça et en sachant que le goût était décevant, je continue à en avoir envie."
Elle a découvert qu'elle souffrait d'un trouble alimentaire rare. Certaines personnes peuvent avoir de envies de manger des choses étranges comme du talc, du plâtre, de la peinture ou encore des vêtements. Michaela souhaite mettre un terme à ce trouble au plus vite: "je ne peux pas attendre d'avoir accouché!"

ELLE APPELLE LES SECOURS 600 FOIS EN UNE NUIT



UNE QUINQUAGÉNAIRE a été interpellée mercredi matin à Toulouse pour avoir appelé les services d'urgence plus de 600 fois en une seule nuit, a-t-on appris de source policière.
La femme de 54 ans, qui semble souffrir de troubles psychologiques, a composé 400 fois le 115, 200 fois le 15, 18 fois le 18 et 8 fois les services de police, a-t-on précisé de même source.
Cette "nuit blanche" dans les services d'urgence toulousains intervient alors même que fait débat la mise en place d'un numéro unique pour tous les secours en France.
La quinquagénaire, dont les motivations n'ont pour l'heure pas été expliquées, a été interpellée à 05h20, après que deux heures plus tôt un feu de journaux avait été allumé dans son immeuble.
Réunis en congrès national à Agen jusqu'à samedi, les pompiers vont proposer l'abandon du 18 et la mise en place d'un numéro unique pour tous les secours -le 112, numéro d'appel d'urgence européen-, à l'instar du 911 aux Etats-Unis.

Il commande chez Domino's Pizza et... *surprise!*

QUE FERIEZ-VOUS si vous découvriez deux liasses de billets dans votre commande chez Domino's Pizza?
Mike Vegas, un habitant de Berkeley (Californie) est le petit chanceux du jour. L'homme a commandé une pizza chez Domino's Pizza ainsi que des ailes de poulet. Dans la boîte contenant ses wings, il y avait cependant 1300 dollars, soit 1160 euros!
Le comble, c'est que le jeune homme ne s'en est pas aperçu tout de suite. Il a mangé une part de pizza, en gardant ses wings pour plus tard. Il est ensuite parti travailler et ce n'est qu'à son retour, vers 5h du matin, qu'il s'est aperçu du "petit cadeau" de Domino's.
Il s'agissait évidemment d'une erreur. Toute la journée, la chaîne de fast-food a tenté d'entrer en contact avec lui. Les billets devaient être déposés à la banque par le livreur. "Mon téléphone a commencé à sonner mais je ne regardais pas les messages et j'étais au travail donc je ne répondais pas", raconte-t-il à ABC7News. Honnête, Mike a rappelé Domino's Pizza et a rendu la totalité de la somme. Pour le remercier, on lui a offert un an de pizzas gratuites!



Un septuagénaire agressé pour... des échantillons de Nutella

DERRICK GHARABIGHI (24 ans) s'en est pris violemment à Sahak Sahakian (78 ans), après que ce dernier lui ait demandé de ne pas emporter tous les échantillons de Nutella. Une information rapportée par la chaîne de télévision locale KTLA.
Derrick Gharabighi, bien connu des services de police californiens, s'est rendu dans un magasin Costco de Burbank pour "obtenir un échantillon gratuit de Nutella", précise le procureur dans un communiqué.
Une fois sur place, le jeune homme ne s'est pas contenté d'un seul échantillon et a décidé d'embarquer tout le stock disponible. Une attitude qui n'a pas plu à un autre client désireux, lui aussi, de profiter de l'offre promotionnelle. Une dispute éclate et des coups sont portés par Derrick Gharabighi au visage de Sahak Sahakian. Le septuagénaire a dû être emmené à l'hôpital. Il souffre de contusions et d'une plaie à proximité de l'oeil gauche.
L'agresseur a été arrêté et placé en détention. Le montant de sa caution a été fixé à 50 000 dollars (+- 45 000 euros)



Le saviez-vous

DEUX FRÈRES ONT ÉTÉ TUÉS PAR LE MÊME HOMME CONDUISANT LE MÊME TAXI DANS LE MÊME MOIS À UN AN D'INTERVALLE !



En 1975, un terrible et incroyable accident s'est produit dans la capitale des Bermudes, Hamilton. Erskine Laurent Ebbin, âgé alors de 17 ans, a perdu la vie après avoir été heurté par un taxi lorsqu'il était sur sa mobylette.
Étrangement, au cours du même mois (juillet) de l'année précédente, son frère Neville a été percuté par le même taxi qui était conduit par le même conducteur. Encore plus étonnant est que Naville avait lui aussi 17 ans quand il a été tué, et l'accident et survenu dans la même rue lorsque ce dernier était en train de conduire lui aussi une mobylette.

UN AVION ATTERRIT AU BEAU MILIEU DE LA CIRCULATION



LA CAMÉRA de bord d'un automobiliste américain a immortalisé une scène surprenante, l'atterrissage d'un avion en pleine rue.
Imaginez un peu... Vous vous trouvez bloqué à un feu rouge lorsqu'un avion traverse le carrefour à toute vitesse. Cette scène s'est réellement déroulée sous les yeux de quelques automobilistes californiens.
Un élève, aux commandes d'un Piper Cherokee, a dû réaliser un atterrissage d'urgence à Irvine. Epaulé par son instructeur, il a réussi à immobiliser l'appareil sans causer de dégâts.
Une enquête a toutefois été ouverte.

Facebook veut aider les journalistes à filtrer les informations sur son réseau

Facebook semble défier Twitter avec un nouvel outil dévoilé jeudi pour aider les journalistes à utiliser son réseau social afin de surveiller les dernières nouvelles et les informations qui font beaucoup parler d'elles.



Le service, baptisé Signal, est disponible à la fois pour le réseau social lui-même et pour sa filiale de partage de photos Instagram.
Il "peut surveiller quels sujets sont tendance et rapidement afficher des contenus liés qui ont été partagés publiquement", explique Andy Mitchell, responsable des partenariats avec les médias chez Facebook, dans un message publié sur le site du groupe.
Signal permet aussi de sauvegarder les informations et contenus ainsi trouvés pour un usage ultérieur.
"Nous avons entendu les journalistes qui veulent un moyen facile de faire de Facebook une part plus importante de leur recherche d'informations, avec la possibilité de faire remonter les tendances, photos, vidéos et publications sur Facebook et Instagram qu'ils peuvent utiliser pour leurs histoires", a-t-

Le PlayStation VR sera vendu au prix d'une console neuve



LE PRIX du futur casque de réalité virtuelle PlayStation VR sera équivalent à celui d'une console de salon neuve, selon des propos tenus par Andrew House, le PDG de Sony Computer Entertainment, au Tokyo Game Show (Japon), publiés par Bloomberg.
Il devrait donc être commercialisé autour de 400 euros, dans le courant du 1er semestre 2016. Au même moment devrait également sortir d'autres casques du même type, à commencer par le très attendu Oculus Rift dont le prix pourrait avoisiner les 1.500 dollars (environ 1.320 euros) associé à un casque et un PC dédié.

LE MARCHÉ DES ACCESSOIRES CONNECTÉS EN PLEIN BOOM



LE MARCHÉ des accessoires connectés, les "wearables" en anglais, à l'image de la montre intelligente Apple Watch est en pleine expansion avec une augmentation des livraisons de 163,6% en seulement un an, révèle une étude publiée lundi. D'ici à fin 2015, quelque 76,1 millions d'objets connectés devraient avoir été livrés dans le monde, soit 163,6% de plus qu'en 2014, prévoit le cabinet de recherche IDC. Et en 2019, les livraisons d'accessoires connectés devraient atteindre 173,4 millions, avec un taux de croissance de près de 23% sur les cinq prochaines années. Le boom le plus important concerne les objets connectés dits "intelligents" comme les montres, qui sont encore plus demandés que les objets basiques comme les bandeaux fitness mesurant la fréquence cardiaque, les calories brûlées, etc.
Pour l'instant les objets intelligents représentent seulement un tiers du marché contre deux tiers pour les basiques, mais d'ici à 2018, les premiers auront dépassé les seconds, estime Jitesh Ubrani, analyste chez IDC.
"Les objets connectés intelligents vont rapidement évolués d'un accessoire pour smartphone effectuant avant tout des notifications vers (un objet) portable équivalent à un ordinateur et capable d'effectuer des opérations de traitement par lui-même", a-t-il détaillé dans un communiqué.
Selon IDC, la Apple Watch et son système d'exploitation watchOS devrait représenter cette année 58% du marché des objets connectés se portant au poignet et les ventes devraient s'élever à 13,9 millions d'unités. Apple n'a pour le moment communiqué aucun chiffre de vente.
Les montres Android et le système d'exploitation Android Wear devraient représenter 17,4% de parts de marché avec quelque 4,1 millions unités vendues, selon IDC.

Apple va lancer un service de paiement en ligne en Chine

LE GROUPE informatique américain Apple va lancer un service de paiement en ligne en Chine, avec l'ambition de se développer sur son plus important marché hors des Etats-Unis face à une forte concurrence locale, a indiqué jeudi soir China News Service.
Une filiale d'Apple proposant un paiement en ligne a été lancée dans la zone de libre échange de Shanghai, destinée à tester les réformes financières, selon China News Service.



Apple n'a pas donné de date pour le lancement, mais l'entreprise a indiqué à l'AFP que son PDG Tim Cook espérait implanter le service Apple Pay en Chine "aussi vite que possible".
Tim Cook a déjà dit qu'il s'attendait à ce que la Chine dépasse un jour les Etats-Unis pour devenir le premier marché d'Apple.
Le géant chinois du commerce en ligne Alibaba domine le secteur du paiement en ligne en Chine, avec son service Alipay qui détient environ 80% du marché. La société internet Tencent y progresse, via son service de messagerie WeChat.

LES SMARTPHONES PRÊTS À DÉTRÔNER LES ORDINATEURS À TRAVERS LE MONDE



Alors que le nombre de personnes qui possèdent un smartphone s'apprête à égaler celui des détenteurs d'ordinateurs, Samsung reste le fabricant le plus populaire au monde, alors qu'Apple conçoit les combinés les plus convoités de la planète.
Autres chiffres intéressants tirés du dernier rapport Global Web Index (GWI) sur les tendances numériques, près de 80% des adultes de la planète utilisent à présent un smartphone, et près de 50% une tablette.
Pour compiler ce rapport, 47.496 internautes de 34 pays du monde ont été consultés. Il ressort que l'ordinateur personnel reste l'outil le plus plébiscité pour se connecter à internet -- 88% des sondés ont en leur possession un portable ou un ordinateur de bureau -- mais alors que les taux d'utilisation des smartphones continuent d'augmenter, le temps passé sur des ordinateurs traditionnels s'effondre.
En 2012, on passait en moyenne 4,31 heures en ligne via son ordinateur et seulement 1,24 heures via son mobile. Mais cette année, le temps passé sur internet depuis son mobile a atteint les deux heures à travers le monde, contre 4,05 heures passées quotidiennement sur internet via son PC.
Ces chiffres nous apprennent aussi que les 16-24 ans passent en moyenne 3,25 heures par jour sur le web depuis leur mobile. Mais les inégalités géographiques persistent, par exemple les Européens ne passent que 1,54 heure à surfer sur leur combiné par jour.
En ce qui concerne le type de combinés, Samsung est la marque la plus utilisée au monde, et Android le système d'exploitation le plus plébiscité dans tous les pays interrogés.
On notera que seulement 20,3% des internautes sondés possèdent actuellement un iPhone. Mais il ressort cependant de ce rapport que beaucoup prévoient de s'en acheter un prochainement.
En Chine, les chiffres de GWI montrent qu'une personne sur quatre possède déjà un iPhone et que 40% prévoit de se procurer ce type de combiné dans un avenir proche. 25% des détenteurs d'iPhone possèdent un iPhone 5S, 16,2% un iPhone 6 et 7,9% un iPhone 6.
Du côté des tablettes, 47% des sondés disent posséder une tablette, et 50% d'entre eux expliquent partager cet appareil avec leurs amis ou d'autres membres de leur famille.
En ce qui concerne les "wearables", il semblerait que seuls 11% des sondés se soient achetés une montre connectée, mais les Chinois arrivent largement en tête. Un sondé sur cinq résidant en Chine porte actuellement une smartwatch, alors qu'en Europe et en Amérique du Nord le taux d'adoption plafonne à 5%.
A ce sujet, GWI souligne que les données sont faussées en Chine parce que l'on peut s'offrir une smarwatch pour à peine 20$, alors qu'en Europe, la montre la moins chère est une Android Wear, à 150€, et que l'Apple Watch coûte au moins 399€.

Questions ? Réponses !

LECTEUR MP3 : COMMENT PROTÉGER SES OREILLES ?



La Direction générale de la santé s'inquiète des effets des baladeurs mp3 sur l'audition des Français. Et notamment des plus jeunes.

Lecteur MP3 : protéger ses oreilles des risques pour l'audition

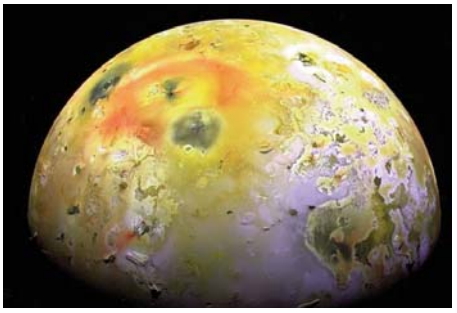
La durée et le niveau d'écoute sonore sont les principaux facteurs de risque pour l'audition. Quelques conseils sont à retenir :
•ne pas utiliser le baladeur à plein volume ;
•ne pas dépasser une heure par jour, à volume moyen ;
•utiliser les écouteurs et les casques fournis par le fabricant.

Des écouteurs gages de la puissance maximale recommandée

En effet, seuls ceux-ci garantissent le respect du niveau maximal autorisé de puissance sonore.
Le problème, c'est que d'autres produits plus puissants sont actuellement sur le marché. Rappelons qu'un arrêté du 8 novembre 2005 impose aux fabricants de baladeurs d'indiquer, au moins dans la notice, une liste de modèles ou gammes de casques ou d'écouteurs requis pour garantir le respect de la puissance sonore maximale.

Les volcans sur Io, une clé pour l'exobiologie ?

L'emplacement des volcans sur Io (une lune de Jupiter) semblait, depuis longtemps, contredire les modèles des planétologues. L'un d'entre eux prévoyait que les forces de marée y génèrent de la chaleur au sein d'un corps solide, ce qui ne permet pas d'expliquer la distribution observée de ces volcans. Un nouveau modèle fournit une meilleure explication : Io abrite un océan de magma. L'hypothèse est également valide pour de l'eau liquide au sein d'autres satellites naturels, voire d'exolunes. Et ces océans internes pourraient être propices à la vie.



La première théorie, correcte, des marées a été formulée par Newton. Il l'a établie en appliquant sa théorie de la gravitation à la Lune et au Soleil. Cela lui a permis de déterminer une formule donnant la hauteur des marées en tout point de la surface de la Terre. Malheureusement, sa théorie des marées statiques était trop simple, comme les observations sur la Planète allaient rapidement le montrer. Une théorie plus correcte a ensuite été mise sur pieds par Laplace, il s'agit de celle des marées dynamiques. D'autres mathématiciens l'ont raffinée par la suite, tel Henri Poincaré.
Les forces de marée ne font pas que déformer des enveloppes fluides. La Terre, solide, se comporte comme un corps élastique que le champ de gravitation peut aussi déformer. Les ingénieurs du Cern en savent quelque chose car il faut tenir compte des modifications de la surface de la Terre en réponse aux forces de marée pour faire circuler correctement les faisceaux de protons au LHC (la longueur de son périmètre en est en effet périodiquement affectée). Or, un corps élastique malaxé peut être le lieu d'une dissipation de chaleur. C'est pourquoi, en 1979, peu de temps avant l'arrivée de la sonde Voyager 1 aux abords de Io (une lune de Jupiter), Stan Peale, Patrick Cassen et R. T. Reynolds avaient publié dans Science un article affirmant le scénario suivant : en raison des forces de marée résultant de l'influence de Jupiter, de Ganymède et d'Europe (deux autres satellites naturels de Jupiter), beaucoup de chaleur devait être produite à l'intérieur de Io.
Cette chaleur provenant de la dissipation de l'énergie mise en jeu dans les déformations de Io devait donc engendrer un volcanisme important. Tel était bien le cas, comme allait le découvrir Linda Morabito, alors ingénieur de navigation dans l'équipe de la mission Voyager 1. Occupée à traiter les images obtenues par la sonde, elle remarqua soudain ce qui s'est plus tard révélé être un panache volcanique de 300 km de hauteur.
Mais, ces dernières années, les analyses des observations des volcans de Io, notamment celles fournies par la sonde Galileo entre 1995 et 2003, ont débouché sur une énigme. En regardant la position des 400 volcans actifs sur ce satellite de Jupiter, Christopher Hamilton de l'University of Maryland, en compagnie de ses collègues, a en effet découvert un curieux décalage entre les positions observées des volcans et celles prédites par les modèles de chauffage interne de Io par les forces de marée. L'une des hypothèses étudiées par le chercheur il y a quelques années pour rendre compte de cette anomalie postulait l'existence d'un océan de magma dans les entrailles de Io. Il vient de la pousser un cran plus loin dans un article publié dans The Astrophysical Journal.

Des océans internes de magma ou d'eau liquide

Comme l'explique l'un des coauteurs de l'article, l'astrophysicien Robert Tyler : « C'est la première fois que la distribution de la quantité de chaleur produite par les marées dans un océan de magma souterrain sur Io a été étudiée en détail. Nous avons constaté que notre modèle de production de chaleur induite dans un fluide par des forces de marée était capable de reproduire les flux de chaleurs que nous observons à la surface de Io ». Les chercheurs ont donc maintenant une bonne explication du fait que ce flux de chaleur est bien le plus intense dans une zone décalée de 30 à 60° à l'est de Io par rapport au modèle de génération de chaleur dans un corps solide, précisément là où on trouve le plus de volcans.
En fait, les chercheurs ont découvert qu'une combinaison de la production de chaleur dans un fluide visqueux comme le magma ainsi que dans les roches solides sur Io explique le mieux les observations. Mais, surtout, ils ont découvert un mécanisme général s'appliquant à diverses planètes soumises à des forces de marée et qui permet de mieux rendre compte de l'existence et de la pérennité d'un océan interne liquide, qu'il soit de magma ou d'eau, dans des corps célestes.

Le satellite Encelade abriterait bien un océan global

VOILÀ DIX ANS que la sonde Cassini a repéré les extraordinaires geysers d'Encelade, qui trahissent une activité à l'intérieur de ce petit satellite de Saturne, de seulement 500 km de diamètre. Après une longue et patiente étude de plusieurs années, des chercheurs concluent aujourd'hui qu'ils ne sont pas produits par une petite mer régionale mais bien par un océan d'eau global, entre le noyau rocheux et sa surface. La ou les sources d'énergie n'ont toujours pas été clairement identifiées.
À l'aube des années 1980, au cours des visites historiques de Voyager 1 et 2 (novembre 1980 et août 1981) à Saturne, Encelade ne fut survolée que brièvement et à grande distance, ce qui ne délivra pas beaucoup d'informations sur sa surface gelée. Les découvertes et, avec elles, les surprises n'arrivèrent qu'en janvier 2005, lorsque quelques mois après l'arrivée de l'ambitieuse sonde Cassini dans l'environnement de la planète géante, des geysers furent observés en contre-jour, sur le limbe de ce satellite naturel. Tous jaillissent depuis de longues crevasses situées à proximité du pôle sud, baptisées « rayures du tigre ». Après de nombreux survols à des altitudes variables (entre plusieurs



centaines et seulement quelques dizaines de kilomètres), les chercheurs découvrirent que les glaces aux points d'émissions étaient jusqu'à 110 °C plus chaudes que partout ailleurs et aussi que la vapeur d'eau expulsée est mêlée à de la matière organique et salée.
Cela fait dix ans que des équipes de chercheurs planchent sur le phénomène. Quelle est l'origine de ces évents ? Pour beaucoup, cette région du pôle sud relativement jeune (très peu de cratères d'impacts y sont visibles) et qui arbore des crevasses dont la profondeur peut atteindre 300 m, cacherait sous sa banquise de 30 à 40 km d'épaisseur, une vaste poche d'eau liquide. Une étude, publiée en 2014, fondée sur des mesures sensibles des changements infimes de gravité du satellite a étayé cette possibilité, supposant que cet océan ou cette mer régionale aurait 10 km de profondeur. Cette année, d'autres recherches ont avancé qu'il pourrait aussi exister une activité hydrothermale sur le plancher océanique. Cette mer intérieure serait en effet en contact avec le noyau rocheux (Encelade est composé à 60 % de roches).

Un océan global trahi par la libration d'Encelade

Ce réservoir pourrait être beaucoup plus vaste. Une étude qui vient d'être publiée dans la revue Icarus propose, sur la base d'arguments solides, que sous son épaisse coquille de glace, Encelade abrite en réalité un océan global. Pour arriver à cette conclusion, Peter Thomas, membre de l'équipe d'imagerie de Cassini, qui a dirigé ces recherches, concède que cela n'a pas été simple et a demandé « des années d'observations et de calculs impliquant une collection variée de disciplines mais, ajoute-t-il dans le communiqué de la Nasa, nous sommes confiants sur ce que nous avons trouvé ».
Avec son équipe, ils ont parcouru des centaines d'images de la surface du sphéroïde, acquises ces sept dernières années afin de traquer sur les cartes reconstruites le plus précisément possible, les moindres changements de position — au fil de ses rotations —, de ses fractures, cratères, etc. Les chercheurs ont mesuré une libration (qui serait observable depuis Saturne, à l'instar de celle de la Lune vue de la Terre) provoquée et par la forme presque sphérique du petit satellite (504 km de diamètre, plus petit que la France) et par son orbite elliptique (synchronisée avec celle de Dioné) autour de Saturne. Les différents modèles élaborés de sa structure interne ont été confrontés aux observations. Le seul qui s'accorde avec suggère donc qu'Encelade possède une couche d'eau liquide entre son noyau et la surface glacée. Dans le cas où « la surface et le noyau seraient reliés de façon rigide, ce dernier constituerait un tel poids mort que l'oscillation serait beaucoup plus faible que ce que nous observons » explique Matthew Tiscareno, de l'institut Seti, qui cosigné l'article.

La ressource en eau est sensible au climat

Les eaux salées qui circulent dans les profondeurs du Massif armoricain recèlent, dans leur composition minérale, la mémoire de cinq millions d'années de climat. Des chercheurs français viennent de confirmer la fiabilité de cet enregistrement et montrent au passage la sensibilité du fonctionnement hydrogéologique aux variations climatiques.



Les chercheurs du laboratoire Géosciences Rennes de l'Observatoire des sciences de l'université de Rennes (OSUR, CNRS/Université de Rennes 1 associé au BRGM) ont analysé le taux de salinité des eaux souterraines à l'échelle du Massif armoricain. Ils ont pu montrer qu'au-delà de 100 m de profondeur, la salinité observée est la « signature », c'est-à-dire la trace laissée par les inondations marines qui ont partiellement recouvert le massif il y a entre 2 et 5 millions d'années. Une analyse détaillée montre également la présence d'eaux glaciaires qui se sont infiltrées beaucoup plus récemment il y a environ 17.000 ans à la fin de la dernière période glaciaire. Aujourd'hui, le parcours des eaux souterraines est beaucoup moins profond, ce qui a permis la préservation de ces signatures anciennes. La faible profondeur des eaux souterraines actuelles et l'impact des climats passés montre aussi la fragilité de cette ressource vis-à-vis des changements climatiques.

En effet, ceux-ci vont avoir des conséquences drastiques sur les ressources en eau qui peuvent être durablement influencées par les différents aspects de ces changements : variation du volume mais également de la répartition temporelle des précipitations, températures, qualité de l'eau, etc. La ressource en eau souterraine est sensible à ces modifications et il en a été de même par le passé. Depuis une trentaine d'années, on a mené des explorations de la croûte continentale pour le stockage à long terme des déchets radioactifs ou dans le cadre de programmes d'exploration scientifique.

À grande profondeur, au sein des grandes zones de socle de par le monde, on a systématiquement trouvé des eaux extrêmement anciennes et fortement salées. Malgré des travaux poussés, le faible nombre de sites rend l'origine de ces eaux énigmatique. On suppose néanmoins qu'elles pourraient être les témoins de grandes variations climatiques passées, ce que confirme l'étude du Massif armoricain.

Comment l'eau renseigne-t-elle sur l'histoire des climats de la Terre ?

L'eau de pluie s'infiltre à la surface des sols durant les périodes pluvieuses de l'hiver pour former les nappes d'eau souterraine. L'eau souterraine, poussée depuis les zones hautes, se propage ensuite dans les formations géologiques jusqu'à alimenter le réseau des rivières situées dans les niveaux topographiques bas. La partie la plus connue de ces systèmes de circulation, que l'on appelle « boucles de circulation », est souvent limitée à quelques dizaines de mètres de profondeur que l'eau met quelques dizaines d'années à parcourir. Mais, dans certains cas, l'eau peut parcourir des distances plus longues et rester relativement préservée au sein des roches profondes où le renouvellement est très faible.

Durant tout son parcours, l'eau peut conserver la « mémoire » des conditions qui régnaient lors de son infiltration. Quelle mémoire ? Lorsqu'on la prélève aujourd'hui en profondeur, on peut à partir des outils d'analyse géochimiques reconstituer l'origine de l'eau (eau de mer ou eau continentale). À partir de l'analyse des gaz dissous dans l'eau dont la concentration dépend directement de la température, on peut également reconstituer les conditions climatiques, notamment la température moyenne des sols au moment de leur infiltration.

Les étapes des grandes variations du climat passé reconstituées

Le Massif armoricain a été inondé à trois reprises durant les cinq derniers millions d'années sur une grande partie de son territoire. Une analyse statistique des données de salinité des puits disponibles sur le massif (données de la Banque nationale d'accès aux données sur les eaux souterraines) montre que, dans les zones de transgression (c'est-à-dire d'envahissement durable de zones littorales par la mer, du fait d'un affaissement des terres émergées ou une élévation générale du niveau des mers), les concentrations en chlorure augmentent au-delà d'une profondeur de 100 m au-dessus du niveau de la mer.

Cela correspond au niveau atteint par la transgression âgée d'environ cinq millions d'années. L'analyse géochimique détaillée des 12 sites présentant des salinités particulièrement importantes a permis de confirmer l'origine marine des éléments contenus dans les eaux (Cl, Br, δ34S, δ11B). Les eaux souterraines du Massif armoricain conservent donc encore la signature, très diluée, des eaux de mer qui se sont infiltrées dans le massif il y a 2 à 5 millions d'années.

Sur les 12 sites, les analyses des gaz dissous dans les eaux ont permis de recalculer la température moyenne des sols lors de l'infiltration de l'eau. Elle est nettement inférieure à la température actuelle et atteint quasiment zéro degré pour le forage le plus salé. Ces valeurs témoignent d'infiltration sous des conditions glaciaires, typiques du grand nord canadien ou de la Sibérie actuelle par exemple.

La dernière période glaciaire a duré de 110.000 à 10.000 ans avec un maximum il y a environ 22.000 ans. Or, la datation au carbone14 de ces eaux pour deux échantillons indique un âge d'environ 17.000 ans. Cette date correspond donc aux premiers signes de la fin du dernier maximum glaciaire. Cette période est caractérisée à la fois par les premières ruptures des glaciers et la reprise du fonctionnement d'un grand fleuve au sein de la Manche actuelle. C'est probablement la rupture du pergélisol sur le Massif armoricain qui a généré l'infiltration assez brutale et rapide de ces eaux glaciaires dans les formations géologiques. En effet, le pergélisol (ou permafrost) est la partie d'un sol gelé en permanence, ce qui le rend de fait imperméable. S'il disparaît, le sol devient perméable, ce qui permet l'infiltration. En profondeur, celle-ci se produit le long des zones de faille majeures dont l'importance pour la ressource en eau est primordiale.

Le fonctionnement hydrogéologique actuel est marqué par la profondeur limitée à laquelle les boucles hydrogéologiques parviennent. Ce fonctionnement est représenté par de petits systèmes et une relative absence de boucles régionales à plus grande profondeur. C'est par conséquent cette profondeur assez faible qui a permis de préserver les signatures plus anciennes présentes plus profondément.

La ressource en eau vulnérable face au changement climatique

Cette étude a montré que l'introduction d'eau de mer dans les socles anciens peut se produire aisément et pénétrer en quelques millions d'années l'ensemble de la matrice de la roche, par diffusion. Les circulations plus récentes liées à la rupture du pergélisol sont quant à elles plus rapides et brutales, et limitées aux grandes zones de faille. Le faible temps écoulé depuis la fin de la glaciation n'a pas permis les lents processus de diffusion observés pour l'eau de mer. Ces deux mécanismes – l'introduction d'eau de mer dans les socles anciens et les circulations plus récentes liées à la rupture du permafrost – permettent d'expliquer qu'on trouve au sein du même échantillon la signature de deux processus différents et très éloignés dans le temps.

De manière générale, ces résultats publiés la revue Scientific reports de Nature du 22 septembre 2015 confortent l'interprétation marine des fluides salés rencontrés ailleurs dans les socles. Ils permettent également de montrer dans quelle mesure et à quelle vitesse le fonctionnement hydrogéologique peut être perturbé par les variations climatiques. En outre, la faible épaisseur des écoulements actuels montre la vulnérabilité de la ressource en eau face au changement climatique en cours.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél: 0770 25 19 03

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim

Tél : (0553).49.32.07

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

PENSEE

Une année est déjà passée depuis ta disparition. Une disparition qui nous a laissé un immense chagrin et un grand vide, difficile à combler. Ta bonté était un océan, ta gentillesse une montagne. Tu es parti au moment ou on avait besoin de toi. On t'aime, on t'aimerait toujours. Repose en paix maman

Hanifa Cherbane, née Kheloui.

Tes fils et ta fille DALILA.

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger
160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 055583 33 70

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

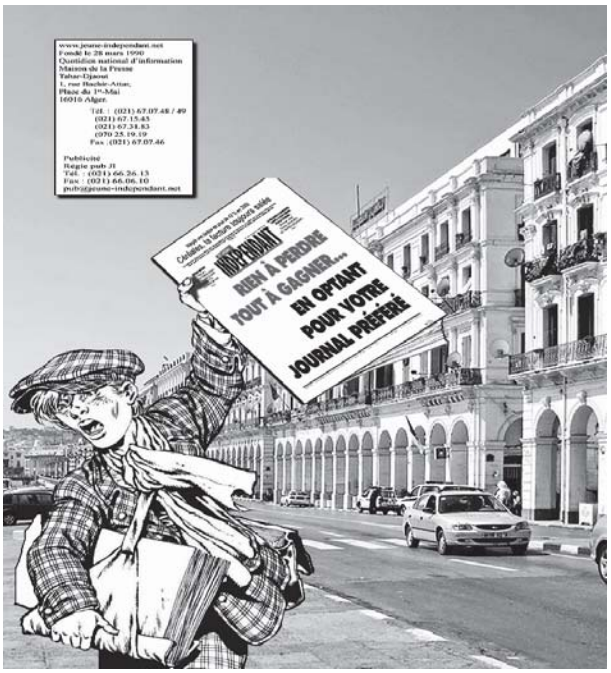
Anniversaire

Aujourd'hui, le 29 septembre 2015, notre très chère et adorable

Sabrina FOUFA

fête son anniversaire.
En cet heureux évènement, tes collègues te souhaitent un joyeux anniversaire plein de joie, de santé, d'argent et beaucoup d'amour, car tu es une jeune fille très gentille et serviable.
On t'aime très fort.

Que Dieu te garde pour nous.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

FAIRE UN SOIN VISAGE : Les bienfaits



Vous êtes fatiguée, vous avez les traits tirés et vous vous demandez si un soin visage pourrait vous faire du bien. Réalisé en institut, le soin visage apporte des bienfaits non négligeables. Vous pouvez également le réaliser à la maison pour vous faire plaisir, sans vous ruiner ! Pourquoi est-ce efficace et quels sont les produits de soin nécessaires pour vous faire plaisir ?

Les bienfaits d'un soin du visage

Un soin visage est avant tout un instant où vous vous chouchouter à travers le plaisir que vous procure ces caresses sur votre visage. Si vous ne le faites pas en institut, prenez le temps de bien vous masser. Grâce à ces mouvements, vous activez la microcirculation de votre visage et vous chassez ainsi, les signes de la fatigue. Un massage permet aussi de prévenir les rides et les ridules tout en atténuant les tensions situées au niveau des nerfs des mâchoires.

Quels produits utiliser

Pour votre soin de visage, optez pour des produits qui hydratent et permettent une bonne pénétration. Certaines huiles pour votre visage permettent de prolonger cet instant sans coller et en vous apportant toutes les propriétés adoucissantes et hydratantes dont vous avez besoin !

Quel soin pour bébé à la naissance ?



La peau de bébé est fragile et à la naissance, elle a besoin de soins spécifiques pour éviter de l'irriter. Il est important de suivre quelques gestes simples avec des produits adaptés pour ne pas agresser la peau de bébé. Mais avant de commencer tout soin, n'oubliez pas de toujours vous laver les mains.

Le soin des yeux

Les yeux sont une partie très délicate du visage dont il faut prendre soin, pour éviter l'irritation. Il est important de bien mouiller une compresse stérile avec du sérum physiologique avant de la passer délicatement sur les paupières et les coins de l'œil. N'oubliez pas d'avoir les mains bien propres et de changer de compresse pour passer à l'autre œil.

Le soin des oreilles et du nez

Les oreilles doivent être nettoyées au quotidien, mais demandent une extrême vigilance si on ne veut pas que bébé se retrouve avec une otite. Pour cela, confectionnez une petite fusette en roulant un morceau de coton entre vos doigts et nettoyez uniquement le pavillon extérieur. Il est interdit d'utiliser des cotons-tiges qui peuvent être irritants. Pour le nez, faites de même que pour les oreilles tout en prenant soin de changer de coton pour laver l'autre narine.

Le cordon ombilical

C'est une étape indispensable pour éviter toute infection jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, au bout d'une semaine environ. Il faut le désinfecter tous les jours en imbibant une compresse stérile d'un antiseptique. Séchez ensuite soigneusement avec une compresse propre.



Le soin des ongles

A la naissance, les ongles sont fragiles et cassants. Il faut attendre au moins un mois avant de les couper pour la première fois. Utilisez alors une paire de ciseaux à bouts ronds. Attention à ne pas couper trop court pour éviter les infections.

LES BIENFAITS DE LA LAITUE

Les vitamines et bienfaits



Comme pour tous les légumes-feuilles, la laitue est gorgée d'eau mais ne contient que très peu de constituants énergétiques. Ses minéraux et oligo-éléments sont tout de même variés. Le potassium représente à lui seul un tiers de ces minéraux mais la laitue vous apporte aussi du magnésium, du phosphore et du calcium.

Quant à ses vitamines, il faut savoir que 100 g de laitue contiennent 8mg de vitamines C, ce qui est tout à fait raisonnable. Cette quantité varie selon la couleur des feuilles de la salade : plus les feuilles de laitue sont foncées et plus elles renfermeront de vitamines C, à condition bien sûr que votre salade soit fraîchement cueillie.

Elle contient de plus des vitamines B, de la provitamine A et des vitamines E, ce qui fait de la laitue un aliment essentiel pour une nutrition préventive. Elle permet de lutter contre le vieillissement cellulaire et donc de diminuer les risques de certaines maladies cardio-vasculaires.

Toutes les variétés de laitues (sauf la laitue iceberg) renferment des quantités élevées de vitamine K, nécessaire à la coagulation du sang dans votre organisme.

La laitue est alors diurétique et laxative mais aussi émolliente et est recommandée pour les régimes amaigrissant.

Cependant, contrôlez l'assaisonnement de votre salade car saviez-vous qu'une simple cuillère à soupe de vinaigrette contient 7 fois plus de calories qu'une petite portion de salade ?

REMÈDES NATURELS POUR TRAITER LES RÈGLES DOULOUREUSES



COUSSIN CHAUFFANT

Un coussin chauffant placé sur le bas du dos ou le bas de l'abdomen permet de soulager la douleur et l'inconfort des crampes menstruelles. Il est possible de remplacer le coussin chauffant par une serviette chaude réchauffée pendant 1 minute au micro-onde, placez la serviette sur l'abdomen.

Si la serviette se refroidit trop vite, mettez dans une chaussette des graines de lin ou du riz cuit, et chauffez-la au micro-ondes pendant 1 minute avant de la placer sur l'abdomen.

LA MENTHE

La menthe aide à soulager des crampes. Faites un thé à la menthe et buvez 1-2 tasses par jour. Durant la journée, sucez des feuilles de menthe.

LE GINGEMBRE

Le gingembre est une plante qui s'est révélée efficace pour certaines personnes. Il est antispasmodique et détend les muscles qui causent des crampes menstruelles.

Voici une recette toute simple de thé au gingembre:

-1 morceau de gingembre

-Laissez le morceau de gingembre mijoter dans l'eau bouillante pendant 15 minutes

-Buvez le thé, y ajouter du miel selon votre convenance.

BAINS CHAUDS RELAXANTS

Prenez un bain chaud relaxant. Vous pouvez y ajouter une tasse de sel bio ainsi qu'une tasse de bicarbonate de soude. Ce remède maison naturel travaille en relâchant les muscles. Restez-y pendant au moins 20 minutes.

LA CANNELLE

La cannelle est un autre remède naturel qui grâce à ses propriétés anti-inflammatoires et antispasmodiques peuvent soulager les symptômes des crampes menstruelles.

Saupoudrez de cannelle vos aliments du petit déjeuner ou ajoutez de la cannelle au thé.

Ghribia

Ingrédients:

- 1 mesure de smen
- 3/4 mesure de sucre glace
- 1 oeuf
- vanille
- farine

Préparation:

*Mettre le smen un peu ramolli dans le bol du pétrin ajouter le sucre glace et la vanille, mettre le robot en marche pendant 10 min jusqu'à ce que le mélange devienne crémeux et enctueux, ajouter l'oeuf et mélanger encore. Arreter le robot et ajouter la farine petit à petit, mélanger avec la main pour ne pas faire tomber la pate et reste crémeuse. Vous devez obtenir une pate très fondante et qui ne colle pas aux mains. Prendre un lambout cannellé et former



des rosaces comme sur la photo.

*Moi je fais toujours un essaie avec la pate pour voir si elle manque pas de farine, si la rosace reste intacte c'est que c'est bon pour la farine mais si elle s'afaisse il faut rajouter encore un peu de farine.

*Cuire les ghribia à blanc, 10 min à 12 min à 170°.

Tajine au four

Ingrédients :

- 2 tranches de collier d'agneau
- 8 petites pommes de terre nouvelles
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1 petit bouquet de persil et de coriandre
- 1/2 cuillère à café de safran
- 1/2 cuillère à café de gingembre
- 1/2 cuillère à café de paprika doux
- 1 pointe de piment en poudre
- sel, poivre
- 1/2 citron confit
- quelques olives
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive

Préparation :

1 Hacher l'oignon, couper les pommes de terre en quartiers, et le citron en deux.

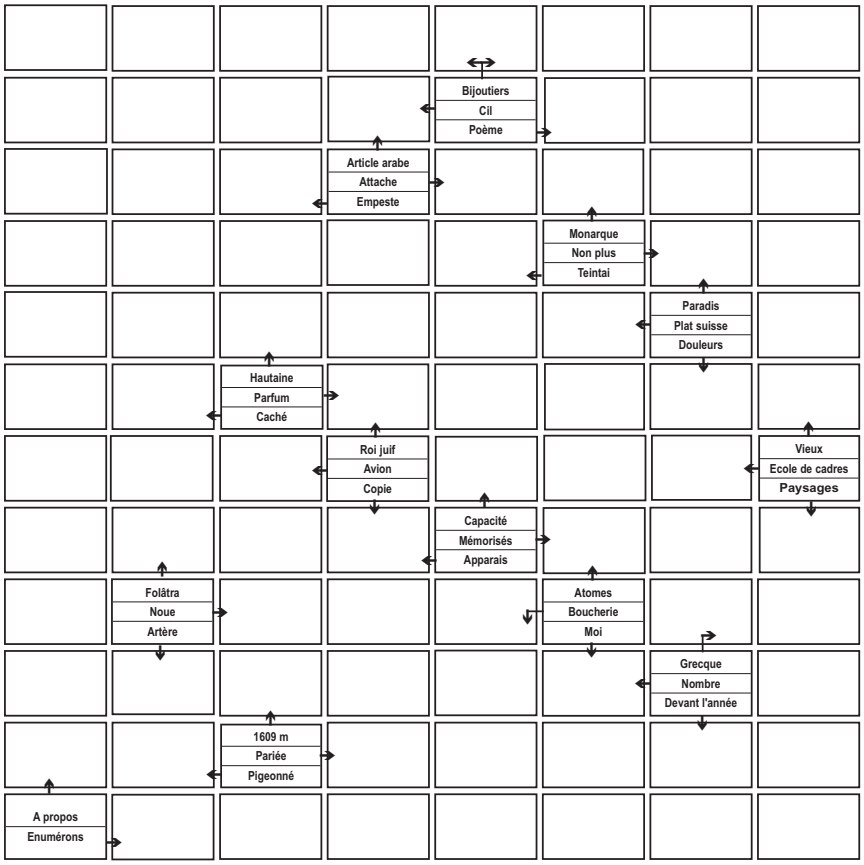


2 Dans un plat allant au four, mettre l'huile, l'oignon, l'ail, le bouquet, les épices, le sel, le poivre et la viande. Bien mélanger le tout et en imbiber la viande. 3 Deposer les pommes de terre, les olives puis le citron. Recouvrir d'un papier aluminium.

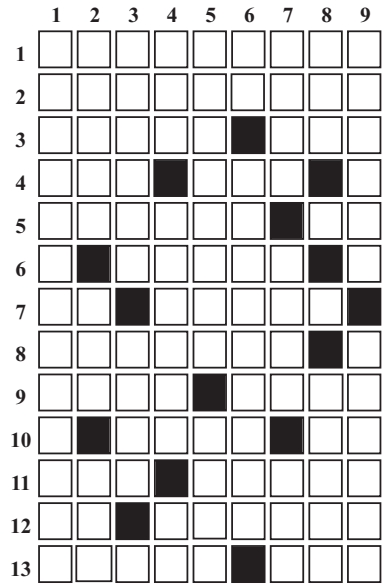
Pour finir

Enfourner à 160°C pendant une heure. Servir avec du bon pain frais (de blé complet) pour déguster la sauce.

Mots fléchés n° 1456



Mots croisés 9/13 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Grand départ - 2. Femmes qui rendent glabre - 3. Appareil Sanitaire - Eux - 4. Métro français - Base de lancement - 5. Etat américain - Conjonction - 6. Convenable - 7. Branché - Banquette - 8. Couche de paille - 9. Sentier - Quart de peseta - 10. Sépare le bon grain de l'ivraie - Manifesté de la joie - 11. Il brille sous la porte - Recruter - 12. Article contracté - Placent - 13. Ponctuel - Crie au fond du bois.

VERTICALEMENT

1. Habile - 2. Regarder secrètement - Contesta - Contracté - 3. Boissons fermentées - Le poulbot en est un - 4. Cri d'administration - Poche d'estomac - Poste de direction - 5. République nordique - Ile en mer - 6. Vu - Etreintes - 7. Terre jaune - Mer entre Grèce et Turquie - Lombric - 8. Congélation - Domaine du torero - 9. Nid d'abeilles - A une amourette.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1455

Horizontalement

EMPORTER - RE - IDE - RIEN - ETE
NOUS - AMI - MENA - ARC - ESSAYEES
DURES - US - OSTIE - NE
OTERAS - E - U - ARMEES
SU - ALITE - DAM - SN - S

Verticalement

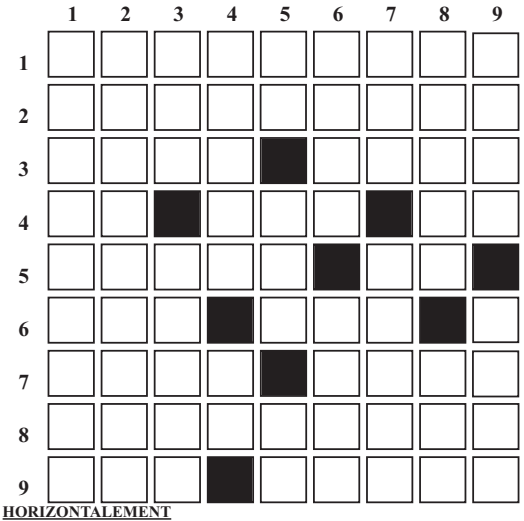
ENDOS - MOUDRE - R - SALI - EMS - Y
MOUTURES - AIS - TA - SIDA - ENEE
PURE - ENTAMES - EMU - TERNE - TE
OSERA - AIR - NA - RISEE - CESSES

SOLUTION N° 1455

Horizontalement

DROGUISTE - BELEMENTS - ME
RECONDUIT - ISE - ESSES - IDEALISTE -
OS - SIERRA - **Verticalement** - MES
I - ESSAI - G - DROITIERS - SURIES -
TIGE - LEVE - OBI - ENGINS
ILE - VISER - RES - TIR - VETETIS-
ELEVES - TE - ILLETTRES - TE
RE - ENTEES - OC - EGEE - ETAGERES -
STRIDENT - REALE GOSSE - NESS
- TELS -GIN - VEILLE -
ORAL - MISE - UNIS - VENDS -

Mots croisés 9/9 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Se courba jusqu'à terre (Se) - 2. Paysan - 3. Mariés - Plainte - 4. Scandium - Ville du Pérou - Romains - 5. Aseptiser - Mère des Titans - 6. Ecole de cadres - Ville du Nigeria - 7. Coaliser - Naturel - 8. Rétribuer - 9. Possessif - Bouts de bois.

VERTICALEMENT

1. Nombre indéterminé - 2. Exigée de force - 3. Ceinture nippone - Ruminants - 4. Copie fidèle - Cours court - 5. Non divulgué - Clameur - Cuvette soudanaise - 6. Déambula - Arrogant - 7. Roue à gorge - Sorte - 8. Caduque - Apparue - 9. Palmier - En direction de.

SOLUTION N° 1455

Horizontalement

DRACONIEN
RAVENELLE
UNIT - ŒUF
GIS - AN - DE
SMART - VER
TE - AERA - T
ORS - LESAI
RAIRE - EST
ESSE - USAI

Verticalement

DRUGSTORE
RANIMERAS
AVISA - SIS
CET - RA - RE
ON - ATELE -
NEON - RE - U
ILE - VASES
ELUDE - ASA
NEFERTITI

SODUKU 185

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

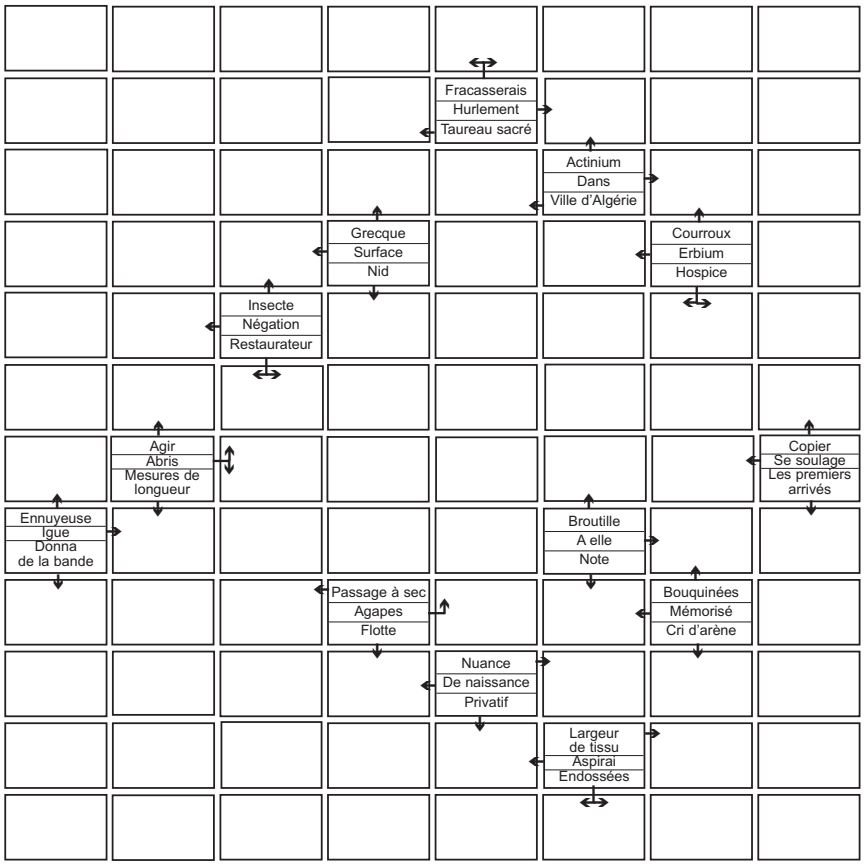
1	3		9		5			2
	4			6		5		
			7				4	
								1
		7	2	8	1	3		
2								
	1	4			8			7
		9		7		1	5	
8					9		3	



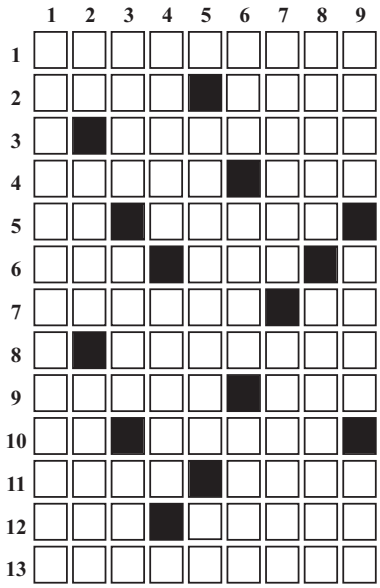
SOLUTIONS

8	9	7	4	1	6	3	2	5
4	2	3	8	5	9	1	6	7
5	6	1	3	2	7	8	9	4
7	4	5	9	8	2	6	3	1
6	1	8	7	3	4	9	5	2
2	3	9	5	6	1	4	7	8
1	7	4	2	9	3	5	8	6
3	8	6	1	7	5	2	4	9
9	5	2	6	4	8	7	1	3

Mots fléchés n° 1484



Mots croisés 9/13 n° 1484



HORIZONTALEMENT

1. Nuisances – Prince troyen – Au bout de la ligne – 3. Relatif au mariage – 4. Courrier électronique – Pécheresse – 5. Oui – Toison – 6. Décharné – A l'aube – 7. Non publié – Petit écran – 8. Chimérique – 9. Voiture irréparable – Poussés – Ville de fouilles – Fabuliste grec – 11. Cardinal – Un des inventeurs du téléphone – 12. Elle coule de source – Petite boule nacrée – 13. Belles nordiques.

VERTICALEMENT

1. Misérables – 2. Nombre – Possessif – Cour intérieure – 3. Ville allemande – Cette chose – Offense un de nos sens – 4. Entrée d'une maison – Poils doux et fins – 5. Plaques tournantes – Fleuve d'Italie – 6. Pianiste français – Deux fois rien – Fléchi – 7. Chaland – Protègent des mauvaise ondes – 8. Pâli en partant du poil – Outil de maçon – 9. Poisson – Bugles – Largeurs.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1483

Horizontalement

CONTRATS
AVEU – IRE
VIREES – N
EPEES – PS
– AI – TUBE
ORDRES – E
NEE – RATS
E – STAGE –
RI – USENT
ENA – ERNE
UNIR – SIS
XERUS – ST

Verticalement

CAVE – ONEREUX
OVIPARE – INNE
NEREIDES – AIR
TUEE – R – TU – RU
R – ESTERASE – S
AIS – USAGERS –
TR – PB – TENNIS
SENSEES – TEST

SOLUTION N° 1483

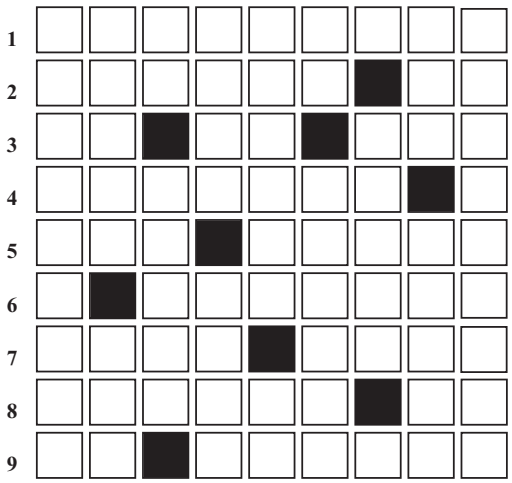
HORIZONTALEMENT

MEGATONNE
A – ASOCIAL
CHUINTE – L
HELENE – DE
IRE – ETRE –
NB – ARSENE
AERER – GAN
L – ORES – TE
ETUI – EMUE
MATERNER –
EPINETTES
NIN – VIREE
TREVE – OST

VERTICALEMENT

MACHINALEMENT
E – HERBE – TAPIR
GAULE – ROUTINE
ASIE – AERIEN – V
TONNERRE – REVE
OCTETS – SENTI –
NIE – REG – METRO
NA – DENATUREES
ELLE – ENEE – SET

Mots croisés 9/9 n° 1484



SOLUTION N° 1483

HORIZONTALEMENT

SENSIBLES
OTAIS – ART
CEP – SCIER
I – PEURS – E
AMENEE – MS
BIEN – ECUS
L – SEC – ANE
EN – MARRIE
SARI – ASES

VERTICALEMENT

SOCIABLES
ETE – MI – NA
NAPPEES – R
SI – ENNEMI
ISSUE – CA –
B – CREE – RA
LAIS – CARS
ERE – MUNIE
STRESSEES

HORIZONTALEMENT

1. Vols pratiqués par une prostituée – 2. Venin – Gallium – 3. Lettres de transit – Agent de liaison – Sans consistance – 4. Contraria – 5. Tranche d'histoire – Constellation – 6. Soldat de cavalerie – 7. Partiez – Ville de Colombie – 8. Dépoussière – Largeur de tissu – 9. Consonnes – Résidus.

VERTICALEMENT

1. Grippe et choléra – 2. Distinguer – Journalistes du monde – 3. Titane – Un peu fous – 4. Avoir le culot – Ciel – 5. Eau de toilette – C'est-à-dire – 6. Cycle – Réussite – 7. Associa – 8. Le moi pour César – Accessoire de cavalier – 9. Petites soirées dansantes.

soduku 214

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		2	6	9			1	
				1			5	
		9	5				3	
7								1
	5		4	2	1		8	
6								9
	7				9	1		
	9	6		8				5
	3			7	6	4		

SOLUTIONS

4	9	5	8	6	2	1	7	3
6	8	7	9	1	3	4	2	5
3	2	1	4	5	7	6	9	8
8	1	2	7	3	9	5	4	6
5	3	4	6	2	8	9	1	7
9	7	6	5	4	1	3	8	2
1	4	8	3	7	6	2	5	2
7	5	3	2	9	4	8	6	1
2	6	9	1	8	5	7	3	4

20:55 Mentalist



Abbott est mandaté pour faire toute la lumière sur une opération ratée menée par la DEA dans un grand restaurant. La mission est délicate car Dennis se retrouve confronté dans cette affaire à Bill Peterson, son ancien patron. Ce dernier fait pression sur son ex-agent pour qu'il lui fasse lire son rapport avant de l'envoyer à Washington.

20:55 Magic in the Moonlight



Dans les années 1920, aux Etats-Unis, le magicien Wei Ling Soo connaît un succès certain. Il cache en fait Stanley Crawford, un personnage imbuvable. Mandaté par un ami Howard Burkan, il se rend chez la famille Catledge, qui vit dans le Sud de la France. Les Catledge sont sous l'influence de la jeune Sophie Baker, qui affirme être une médium. Crawford est chargé de la démasquer.

20:55 Cauchemar en cuisine



Le chef Philippe Etchebest se rend à Irigny, dans la région lyonnaise, pour redresser le restaurant tenu par Ruben. Ambitieux et exigeant, ce jeune gérant perfectionniste a pris l'habitude de mettre une pression folle sur ses équipes. La situation est devenue tellement invivable que ses employés, pourtant dévoués et compétents, envisagent de démissionner. Philippe comprend rapidement que la volonté de Ruben de tout contrôler est en train de mettre en péril son établissement. Le chef décide de le déstabiliser pour lui faire prendre conscience de...

20:55 HUMAN



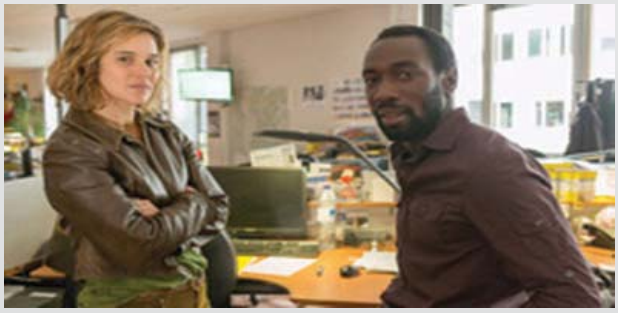
Après avoir fait un état des lieux de la planète dans « Home », Yann Arthus-Bertrand a voulu dresser un portrait de l'humanité pour montrer notre part la plus sombre mais aussi ce que nous avons de plus beau et de plus universel. Le célèbre photographe a rencontré des hommes et des femmes de tous horizons. Il a recueilli notamment les témoignages de demandeurs d'asile à Calais, de travailleurs du Bangladesh, de condamnés à mort aux Etats-Unis, de combattants en Ukraine, ou encore de paysans maliens.

20:50 La loi de Barbara - Le coupable idéal



Olivier Landry est accusé d'avoir tué son voisin Alex, ex-star du sport qui entretenait une liaison torride avec son épouse Sandra. Malgré un dossier accablant, le suspect nie les faits qui lui sont reprochés. Contre l'avis de son associé Bertrand, Barbara Malo accepte de le défendre et tente d'établir la thèse de l'innocence...

21:00 Toi que j'aimais tant



Lisa, jeune journaliste, ne s'est jamais vraiment remise de l'assassinat, quinze ans auparavant, de Pauline, sa sœur aînée. Raphaël, le meurtrier présumé, s'apprête à sortir de prison. Il a toujours clamé son innocence et demande une révision de son procès. Ne l'acceptant; Lisa souhaite prouver une fois pour toute le contraire.

Rubrique animée par: Said Lacéte
saidlacete33@gmail.com

Volkswagen… Das Autos?

Ebranlé par un scandale de voitures truquées, l'ogre allemand de l'automobile Volkswagen a connu en l'espace de quelques jours, une chute vertigineuse dont le vestibule de cette dégringolade reste cette affaire de logiciel anti-pollution fraudeur placé sur ses véhicules «diesel». Une flibusterie qui ne dit pas son nom mais qui attend une facture incommensurable.



La marque allemande reconnaît sa tricherie et annonce du coup que pas moins de 11 millions de ses modèles dans le monde sont dotés du logiciel de trucage découvert aux Etats-Unis la semaine dernière.
La marque perdait dès lundi près de 15 milliards d'euros de capitalisation
boursière, partis en fumée à la Bourse de Francfort, le titre ayant fini en
baisse de 17,14%, entraînant dans son sillage les autres titres automobiles
et des équipementiers en Europe.
"Le dispositif en question était aussi présent dans d'autres véhicules diesel du groupe", selon un communiqué de Volkswagen, maison-mère des marques

VW mais aussi Audi, Skoda, Seat ou encore Porsche.

Le trucage réside dans une pièce électronique qui visait à contourner les tests anti-pollution. Techniquement, il s'agit d'un petit logiciel espion qui enclenchait au moment des tests un mécanisme interne de limitation des gaz polluants permettant au véhicule de passer l'épreuve sans encombre et de se voir décerner un certificat de bonne conduite écologique.
Le reste du temps, la voiture contrevenait aux normes environnementales.
La réputation d'un fleuron de l'industrie allemande, aux liens étroits avec la politique puisque l'Etat régional de Basse-Saxe en est actionnaire à hauteur de 20%, se voit sérieusement ternie.
Les clients, pour leur part, s'indignaient la semaine dernière, dans les allées du salon automobile de Francfort. "Tout le monde le fait sans doute, mais on n'attendait pas ça de Volkswagen!".
Le géant aux douze marques "est la plus grande entreprise allemande et jouit d'une réputation sans faille. Personne n'aurait imaginé que Volkswagen puisse mentir", ajoute-t-il, en craignant que les doutes ne se propagent aux concurrents Daimler et BMW, et aux équipementiers Bosch et Continental.

Un coup de massue qui ébranle l'industrie allemande

Découvert aux Etats-unis, les autorités estiment à 482 000 véhicules de marque Volkswagen et Audi, construits entre 2009 et 2015 et vendus localement, ont été équipés d'un logiciel capable de détecter automatiquement les tests de mesure anti-pollution.
En Asie, les représentants de Volkswagen ont été convoqués par le gouvernement sud-coréen pour discuter des contrôles antipollution sur les véhicules







du groupe, dans la foulée du scandale aux Etats-Unis, a annoncé mardi le ministère sud-coréen de l'Environnement.
"Nous avons convoqué les représentants et les ingénieurs de Volkswagen à une réunion au ministère mercredi après-midi", a déclaré Park Pan-Kyu, directeur adjoint du ministère.
Le mastodonte allemand, récemment couronné numéro un mondial des ventes
devant Toyota, s'expose non seulement à des amendes pouvant atteindre 18 milliards de dollars (16 milliards d'euros), mais aussi aux coûts - des millions voire des milliards de dollars- des rappels de tous les véhicules concernés, et à
de possibles poursuites judiciaires de la part des propriétaires.

Un nouveau patron pour VW

48 heures après le scandale, Volkswagen s'est choisi un nouveau patron, le chef de Porsche Matthias Müller, qui a promis que toute la lumière serait faite sur l'affaire des moteurs truqués et que le groupe, profondément ébranlé, allait s'en remettre.
Comme cela était pressenti, les vingt membres du conseil de surveillance réunis au siège de Volkswagen à Wolfsburg, dans le nord de l'Allemagne, ont désigné M. Müller, 62 ans et à la tête de Porsche depuis 2010, pour succéder à Martin Winterkorn.
A l'issue de plusieurs heures de réunion, le chef de l'organe de contrôle Berthold Huber a évoqué à propos de l'affaire "un désastre moral et politique" pour l'entreprise, numéro un mondial de l'automobile fort de 590.000 salariés.
Mais "nous pouvons et nous allons surmonter cette crise" et faire de Volkswagen un groupe plus fort, a promis M. Müller, grand amateur de football et de sports automobiles et pur produit de l'empire Volkswagen.
M. Winterkorn, aux commandes depuis 2007, avait démissionné mercredi, assumant la pleine responsabilité du scandale qui a éclaté il y a une semaine aux Etats-Unis, et qui a depuis ébranlé le secteur automobile.
M. Winterkorn est parti en affirmant n'avoir rien su du logiciel implanté sur les moteurs diesel de quelque 11 millions de voitures dans le monde, et destiné à fausser les résultats des tests antipollution. Sur ce nombre, 2,8 millions sont en circulation en Allemagne, a annoncé vendredi le ministre allemand des Transports.

SEAT, AUDI ET SKODA CONCERNÉS ÉGALEMENT PAR LE SCANDALE



Depuis l'éclosion du scandale VW, ça bouge sans cesse du côté des quatre coins de la planète mais surtout dans le Vieux continent.
A ce jour, les soupçons se portent sur le moteur EA 189. Selon les dires des autorités américaines (confirmés par le constructeur allemand), ces motorisations 4 cylindres turbodiesel ont été équipées, entre 2009 et 2015 aux Etats-Unis, d'un logiciel permettant de contourner les normes anti-pollution. Une fois le pavé dans la mare, Volkswagen a reconnu ce trucage et a évoqué le chiffre de 11 millions de véhicules concernés à travers le monde, sans préciser quels étaient exactement les modèles incriminés.
Des recherches de spécialistes ont fait que d'autres marques du même groupe sont concernées par ce scandale et cette procédure '' no fair play''.
C'est ainsi sur son site spécialisé, auto-moto.com, a réservé un espace à ce sujet pour signifier que d'autres marques des véhicules équipés d'un bloc EA 189 commercialisés en France et en Europe circulent également. Le site spécialisé a même établi une liste. Il s'agit des modèles suivants:
Volkswagen Polo (1.6 L diesel), Volkswagen Golf (1.6 L diesel et 2.0 L diesel), Volkswagen Jetta (2.0 L diesel), Volkswagen Tiguan (2.0 L diesel), Volkswagen Passat (2.0 L diesel), Volkswagen New Beatle (2.0 L diesel), Volkswagen CC (2.0 L diesel), Volkswagen Sharan (2.0 L diesel), Volkswagen Scirocco (2.0 L diesel), Volkswagen Touran (2.0 L diesel).
Les Audi potentiellement concernées : Audi A1 (1.6 L diesel), Audi A3 (2.0 L diesel), Audi A4 (2.0 L diesel), Audi A5 (2.0 L diesel), Audi A6 (2.0 L diesel), Audi TT (2.0 L diesel), Audi Q3 (2.0 L diesel), Audi Q5 (2.0 L diesel).
Les Seat potentiellement concernées : Seat Ibiza, Seat Leon, Seat Altea, Seat Exeo (toutes en version 2.0 L diesel).
Les Skoda potentiellement concernées : Skoda Fabia (1.6 L diesel), Skoda Yeti (1.6 L diesel et 2.0 L diesel), Skoda Octavia (2.0 L diesel), Skoda Superb (2.0 L diesel).
Pour l'instant et toujours selon auto-moto.com, d'autres marques du groupe comme Bentley ou Lamborghini ne sont pas concernées par le scandale VW. Cependant, cette liste pourrait être amenée à évoluer en fonction d'éventuels rebondissements de l'affaire.
Le logiciel incriminé pourrait avoir été installé sur d'autres modèles essence ou diesel du groupe. Les motorisations 1.2-litre ont été pointées du doigt par le ministre des transports allemand, Alexander Dobrindt. Le scandale pourrait même atteindre d'autres marques.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5284 - MARDI 15 DHOUL EL HIDJA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

